



# Un an dans le travail de l'UNCDF

Douze mois de création d'opportunités  
dans les pays les moins avancés

**2011**  
Rapport Annuel

# Un an dans le travail de l'UNCDF

Douze mois de création d'opportunités  
dans les pays les moins avancés

**2011**  
Rapport Annuel

Publié par l'Unité des partenariats  
UN Capital Development Fund  
New York, États-Unis d'Amérique

Les appellations employées et la présentation des données sur la carte n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou de l'UNCDF quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© UN Capital Development Fund 2012

# Entretien

avec David Morrison,  
Secrétaire exécutif  
de l'UNCDF

David Morrison, Secrétaire exécutif de l'UNCDF de 2008 à 2012, a contribué à poser les bases de la récente croissance de l'UNCDF. Dans cet entretien, M. Morrison évoque le travail de l'UNCDF en 2011 et livre ses impressions pour l'avenir.

**Si vous revenez sur l'année qui vient de s'écouler, quelles réussites souhaitez-vous mettre en avant ?**

L'année 2011 a été fructueuse pour l'UNCDF. Les statistiques le montrent : les contributions à l'UNCDF ont atteint 52 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2010. Les programmes exécutés ont atteint environ 60 millions de dollars, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2010 et de 100 % par rapport à 2006. Ces chiffres témoignent d'une croissance régulière débutée voilà quatre ou cinq ans.

La croissance a beau être importante, nous devons évidemment veiller à ce qu'elle ne compromette en aucun cas la qualité des programmes de base. C'est pourquoi nous avons augmenté nos investissements dans le domaine de l'évaluation et de l'analyse des programmes. L'année 2011 est à ce jour la plus intense en termes d'étude de nos propres performances programmatiques. Ici encore, les résultats ont été plutôt positifs. Des évaluations ont récemment confirmé l'utilité et la justesse de nos approches globales, qui aident les collectivités locales à renforcer les investissements publics et les prestations de services de base tout

David Morrison, Secrétaire exécutif de l'UNCDF, se rend sur le terrain au Bangladesh. L'UNCDF est un partenaire de développement de longue date du pays. Au cours des trente dernières années, l'UNCDF a aidé le gouvernement à relever les défis en matière de développement en concentrant ses premiers efforts sur l'agriculture locale puis, plus récemment, sur la décentralisation et la fourniture de services locaux.



en assurant que les services financiers atteignent davantage de pauvres et de petites entreprises.

En 2011, l'UNCDF a également reçu une excellente note de la part de l'indice indépendant SmartAid pour la microfinance, qui lui a attribué 83 points sur 100. Cette note la place en tête des agences qui ont participé à SmartAid 2009 et SmartAid 2011.

Enfin, l'UNCDF a reçu une évaluation très positive de la part de l'étude multilatérale australienne 2011 (AMA, *Australian Multilateral Assessment*), qui évaluait l'efficacité organisationnelle de 42 institutions multilatérales, notamment pour la justesse de son intervention dans les États fragiles, le développement et la promotion d'approches novatrices, l'attention

portée à la rentabilité des programmes et enfin l'exhaustivité de son approche programmatique.

Bien que nous puissions toujours faire mieux, je pense que 2011 a été une année remarquable pour l'UNCDF.

**Votre mandat à la tête de l'UNCDF a coïncidé avec une période de tumulte pour les pays en développement et de nombreuses organisations d'aide. Il semblerait que l'UNCDF ait résisté à la tempête. De quelle façon ?**

Cette période difficile n'a pas empêché l'UNCDF de poursuivre sa croissance et de créer de la valeur. Cette situation s'explique principalement par

nos investissements considérables en faveur des changements structurels. Au cours de la dernière décennie, nous avons décentralisé nos activités pour nous rapprocher des personnes que nous aidons : 50 % de notre personnel travaille désormais sur le terrain. La majorité de nos nouvelles initiatives internationales sont gérées par le personnel de nos bureaux régionaux à Bangkok, Dakar et Johannesburg.

Nous avons diversifié notre base de bailleurs de fonds afin d'y inclure les fondations privées. De fait, les fondations privées telles que La Fondation MasterCard et la Fondation Bill & Melinda Gates comptent désormais parmi nos bailleurs de fonds les plus généreux. Nous nous sommes également efforcés de conclure des partenariats avec des institutions qui renforcent notre impact, notamment des instituts de formation, des groupes de réflexion et des organisations multilatérales comme l'OCDE. L'évaluation et l'acquisition de connaissances comptent désormais parmi nos priorités car elles nous aident à conserver notre utilité et notre efficacité. Nous avons travaillé dur pour créer des produits adaptés aux possibilités et aux défis actuels, comme l'adaptation au changement climatique, les énergies propres, les banques mobiles et les partenariats public/privé.

### Comment envisagez-vous l'avenir ?

Si le mot clé de l'année passée fut la « croissance », celui de cette année et des prochaines années sera assurément l' « innovation ».

L'UNCDF a récemment développé de nombreuses initiatives qui feront réellement la différence dans la vie des populations de bien des pays parmi les plus pauvres au monde. Nous nous efforçons de suivre le rythme des évolutions sur le terrain et nos nouvelles initiatives s'attaquent à de nombreux défis émergents : l'adaptation au changement climatique, la pauvreté énergétique, les banques mobiles et les partenariats public/privé.

Par exemple, nous avons récemment lancé un programme de financement, l'initiative *LoCAL*, qui investit pour aider les populations à faire face au changement climatique au niveau local. Le nouveau programme *CleanStart* de l'UNCDF collabore avec des prestataires de services financiers pour aider les pauvres et les petites entreprises à investir dans des produits d'énergie propre comme des panneaux solaires et des fourneaux propres. Nous avons également lancé récemment le programme de services financiers mobiles pour les pauvres *MM4P (Mobile Money for the Poor)*, qui s'inscrit dans la lignée des travaux sur la gestion monétaire mobile dans le Pacifique. Le programme *MM4P* s'efforce d'améliorer l'accès aux services financiers (notamment aux produits d'épargne) dans les pays sortant d'un conflit. Notre nouvelle *Initiative de financement local* intervient désormais en Tanzanie et en Ouganda afin de rapprocher le capital dormant des fonds de pension nationaux et les banques qui proposent des produits d'investissement locaux à fort impact aux petites infrastructures et aux services publics.

Toutes ces initiatives innovantes, actuellement testées dans quelques pays, seront déployées plus largement au courant de 2012.





## Le travail de l'UNCDF dans le monde

- Développement Local
- Microfinance

« L'UNCDF devrait être considéré  
comme un acteur du développement  
qui ouvre la voie à d'autres. »

— Évaluation des organisations multilatérales 2008,  
Gouvernement de la Suède

« L'UNCDF prend des risques et  
innove et en cela, il joue un rôle important  
pour les autres agences de développement  
qui souhaitent le reprendre à leur  
compte et l'étendre. »

— Universalia - Évaluation indépendante  
de l'Impact 2004

« Il semble bien que l'UNCDF ait contribué  
aux impacts sur les environnements  
politiques dans les pays où il est présent,  
et il a réussi à avoir un effet de levier grâce  
à la reproduction de ses méthodes par un  
groupe diversifié de donateurs. »

— Universalia - Évaluation indépendante  
de l'Impact 2004

« L'UNCDF a comme orientation claire  
de repousser les frontières de la finance  
inclusive dans certains des marchés les plus  
difficiles. [...] Il est bien placé pour formuler  
et tester de nouvelles initiatives. »

— Indice SmartAid de la microfinance 2011

« Une intervention très nécessaire,  
visant à la réduction de la pauvreté  
par le biais du développement des  
micro-infrastructures. »

— Rapport de suivi axé sur les résultats  
de la Commission européenne 2010  
Projet de décentralisation de Saravane (Laos)

# Janvier 2011

## Introduction de l'éducation financière au Népal

Depuis la fin de la guerre civile en 2006, le Népal a radicalement changé. Le taux de pauvreté global a baissé, presque tous les enfants sont scolarisés au niveau primaire et 30 % des députés sont des femmes. Mais malgré ces réussites impressionnantes, près d'un tiers de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté national.

L'UNCDF s'efforce depuis des décennies de permettre aux pauvres d'accéder aux services financiers au Népal, en soutenant les prestataires qui proposent des produits financiers (notamment des produits d'épargne, de crédit et d'assurance) à des tarifs raisonnables. **Mais l'accès des populations pauvres aux services financiers n'est que la première étape vers un avenir meilleur. Si l'on souhaite autonomiser les ménages pauvres et les petites entreprises pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées, l'éducation financière est indispensable.**

Vivre avec un dollar par jour exige des compétences financières remarquables. Au Népal comme ailleurs, les pauvres s'appuient principalement sur leur famille et les réseaux informels pour gérer leurs finances. Malgré la rareté et l'irrégularité de leurs revenus, ils élaborent des stratégies pour économiser, investir et emprunter en confiant leur argent à un voisin pour plus de sécurité ou en se tournant vers un prêteur sur gages dans les moments difficiles. Malheureusement, ces stratégies peuvent s'avérer inutilement risquées et onéreuses.

Janvier



Les clients de la Swabalamban Laghubitta Bikas Bank, une banque de développement spécialisée dans la microfinance au Népal et soutenue par le Programme UNCDF/PNUD d'amélioration de l'accès aux services financiers, assistent à la réunion mensuelle du centre, sur les remboursements, les demandes de prêt et les comptes d'épargne. L'objectif général de ce programme est de contribuer à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, et notamment l'Objectif 1 de réduction de la pauvreté absolue d'un tiers au Népal d'ici 2015, par l'amélioration de l'accès durable des personnes pauvres et à faible revenu aux services financiers.

En janvier, l'UNCDF a lancé au Népal une initiative qui vise à **autonomiser les populations pauvres en leur enseignant les bases de la finance personnelle**. En collaboration avec des prestataires de services financiers et la Banque centrale, l'UNCDF a organisé une formation sur la façon de dispenser une éducation financière à des groupes précis. Par conséquent, ces organisations possèdent désormais les moyens d'élargir les connaissances de leurs clients sur les possibilités financières et de les aider à gérer efficacement leur argent. Cette formation portait sur **tous les aspects des connaissances financières**, de l'identification des besoins et de la demande en faveur d'une éducation financière jusqu'au suivi et à l'évaluation des résultats.

À l'instar du regain d'intérêt envers l'éducation financière dans les pays développés suite à la crise économique de 2009, les connaissances financières gagnent du terrain dans les pays en développement. L'éducation financière est particulièrement importante dans le contexte dynamique des organismes de microfinancement au Népal et ailleurs. **Allier l'éducation financière à l'accès à des produits et services financiers permettra aux populations pauvres de tirer parti des services financiers et de gérer leurs revenus de façon à optimiser leur bien-être et à contribuer à la croissance favorable des pauvres.**

Au Népal, l'UNCDF cherche également à soutenir les efforts des institutions et des régulateurs financiers qui souhaitent approfondir, élargir et intensifier la pénétration des services financiers. L'initiative joue un rôle primordial en aidant le gouvernement népalais à élaborer une **stratégie nationale pour la promotion des connaissances financières**. Les enseignements tirés de cette initiative contribueront également à créer un cadre réglementaire pour le secteur de la microfinance au Népal, mais aussi à rédiger la loi sur la microfinance, qui devrait être adoptée courant 2012.

L'UNCDF encourage également l'éducation financière dans d'autres pays dans le cadre du *Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers (PFIP)*, créé en partenariat avec le PNUD et financé par AusAID et l'Union européenne. Ce programme, qui vise à proposer aux populations isolées des accès novateurs aux services financiers, intervient dans les Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Samoa, aux Îles Salomon et à Vanuatu.

## Bangladesh : innovation et ouverture aux partenariats

Le Bangladesh compte désormais parmi les économies les plus dynamiques d'Asie et devrait atteindre la première cible des objectifs du Millénaire pour le développement : diminuer de moitié la pauvreté d'ici à 2015. L'UNCDF est présent dans ce pays depuis des décennies. L'UNCDF et ses partenaires ont notamment entrepris d'améliorer le système administratif local qui assure les services publics dans les zones rurales isolées.

Les collectivités locales sont primordiales car elles représentent la première interface entre citoyens et

État. Elles fournissent la majorité des infrastructures de base indispensables aux OMD : routes en milieu rural, écoles primaires, structures sanitaires, programmes d'irrigation, eau et assainissement.

**Lorsque les collectivités locales fonctionnent bien, les citoyens peuvent se faire entendre, les investissements répondent à de véritables besoins et les économies deviennent dynamiques.**

Aujourd'hui, le Bangladesh possède un système qui récompense les performances des collectivités locales. Si elles sont en mesure de prouver qu'elles impliquent la population dans la définition des priorités budgétaires et qu'elles respectent les réglementations



Formation et innovation du Projet de soutien à la gouvernance locale, l'UNCDF accompagne le Gouvernement du Bangladesh dans le renforcement des capacités de 388 Union Parishads (le plus petit échelon administratif) pour améliorer la gestion de leurs ressources et leur permettre de proposer des infrastructures et des services de base répondant aux besoins locaux. Dans l'une des régions les plus pauvres du pays, l'Union Parishad a construit une nouvelle route à côté des zones de pêche servant au transport et permettant aux habitants d'accéder aux marchés locaux.

en termes de gestion financière, les collectivités locales peuvent recevoir une prime qui sera réinjectée dans les infrastructures ou les services publics locaux. Le fait que la population connaisse ce mécanisme pousse les collectivités locales à être performantes, ce qui crée **un cercle vertueux de la responsabilité, de la performance et de l'investissement.**

L'UNCDF a conçu et testé pour la première fois ce modèle d'investissement axé sur les performances dans le district de Sirajganj, dans le centre du Bangladesh, à la fin des années 1990. Les résultats probants ont convaincu la Banque mondiale d'adopter et de déployer cette approche à l'échelle nationale. En parallèle, **l'UNCDF continue d'innover et de tester de nouveaux programmes d'incitation afin d'améliorer toujours plus la performance des collectivités locales et leur capacité à satisfaire les besoins locaux.**

L'année 2011 a coïncidé avec le lancement de la troisième génération de subventions des collectivités locales en fonction de leur performance, en partenariat avec le PNUD, l'Union européenne, Danida et la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). Cette nouvelle initiative vise à poursuivre le travail d'amélioration des investissements et des performances des collectivités locales tout en

renforçant la démocratie locale. L'UNCDF teste également différentes façons d'inciter les collectivités locales à acquérir de nouvelles compétences indispensables dans le domaine de la réduction des risques et de la préparation aux catastrophes.

Au total, le *Projet de gouvernance des Union Parishads* investira plus de 18 millions de dollars des États-Unis jusqu'en 2016. Environ 400 *Union Parishads* de sept districts pourront prétendre à ces subventions à l'investissement. Le projet correspond parfaitement à la politique nationale de développement rural du Bangladesh, qui souhaite faire des *Union Parishads* les moteurs du développement et de la croissance en milieu rural.

Les innovations de l'UNCDF sur le terrain ont également eu un impact considérable au niveau politique au Bangladesh. Par exemple, les principes participatifs testés lors de projets précédents ont été inscrits dans la loi sur les collectivités locales. Le *Projet de gouvernance des Union Parishads* garantit que **les réussites sur le terrain seront inscrites dans les futures politiques**, et que les impressionnants chiffres de croissance nationaux se traduiront par davantage d'investissements en faveur des populations pauvres.

# Février 2011

## *LoCAL et CleanStart* : financer l'adaptation au changement climatique et l'adoption de solutions énergétiques propres

Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain et les cyclones sont de plus en plus fréquents et touchent en particulier les pays les moins avancés. Les PMA doivent non seulement subir l'immense majorité du bilan humain engendré par les catastrophes naturelles et le changement climatique, mais aussi payer un lourd tribut économique. Alors que l'agriculture représente la majorité du PIB de ces pays et que la plupart des habitants pratiquent une agriculture de subsistance, l'évolution des tendances climatiques a un coût économique et humain considérable. Le changement climatique et les catastrophes naturelles ont également exacerbé les contraintes énergétiques qui pèsent sur les populations les plus pauvres.

Au début de l'année 2011, le travail de l'UNCDF s'est principalement orienté vers la création d'interventions destinées à résoudre le double problème de l'adaptation au changement climatique et de l'accès aux énergies propres dans les PMA. Tout au long de l'année, les deux pratiques thématiques de l'UNCDF (qui travaillent sur le financement du développement local et les services financiers pour les pauvres) ont collaboré avec des experts et des acteurs de ces domaines pour imaginer de nouvelles interventions. Par conséquent, l'UNCDF a lancé deux initiatives mondiales pour **aider les PMA à se tourner vers une économie verte** : les initiatives *LoCAL* (*L'initiative*

*d'investissement pour l'adaptation des communautés locales au changement climatique) et CleanStart.*

## L'initiative LoCAL

L'initiative LoCAL vise à financer les mesures prises par les collectivités locales pour favoriser l'adaptation au changement climatique. **Savoir relever les défis que pose le changement climatique implique des investissements nombreux et modérés**, par exemple l'amélioration des systèmes de drainage pour faire face à l'augmentation des précipitations ou la surélévation des ponts aux endroits propices aux débordements. Les collectivités locales sont les mieux placées pour identifier ces mesures et les mettre en œuvre, même si l'espace financier nécessaire a tendance à leur faire défaut. C'est ici qu'intervient l'initiative LoCAL.

En profitant de l'expertise et du mandat de l'UNCDF en matière d'investissement pour les financements publics, l'initiative LoCAL rapproche les collectivités locales et les financements internationaux affectés à l'adaptation et à la résistance au changement climatique. Les fonds, canalisés par le biais de systèmes nationaux de transferts financiers intergouvernementaux existants, viennent compléter les transferts ordinaires grâce à des subventions axées sur la performance en termes de résistance au changement climatique. **Les communautés et leurs collectivités locales identifient ensemble les besoins les plus urgents en termes d'adaptation au changement climatique**, vers lesquels les fonds supplémentaires seront orientés. Les transferts peuvent également concerner des investissements en faveur de la sécurité

alimentaire (par exemple des systèmes de récupération des eaux qui aident les agriculteurs à faire face aux sécheresses) ou encore des investissements destinés à réduire le risque lié aux catastrophes climatiques ou à mieux préparer la population à cette éventualité.

L'initiative LoCAL est actuellement testée au Bhoutan et au Cambodge. Dans les deux cas, elle s'appuie sur les projets de développement local déjà mis en œuvre par l'UNCDF. Au Bhoutan, la première vague de **subventions axées sur la performance pour la résistance au changement climatique** a été accordée, et les districts de Zhemgang et Wangdue Phodrang dans la vallée de Phobjica utilisent ces fonds pour entretenir leurs infrastructures et les protéger du changement climatique.

En rapprochant les financements liés au climat et les processus nationaux de planification et de budgétisation, des sommes importantes peuvent être affectées rapidement et efficacement tout en **minimisant les coûts administratifs**. L'expertise de l'UNCDF dans la gestion financière publique permet également d'améliorer la transparence et de renforcer la responsabilité. Suite à ses premières réussites, l'initiative LoCAL compte désormais parmi les principaux atouts du cadre financier climatique du gouvernement royal du Bhoutan.

Grâce à son travail avec l'initiative LoCAL, l'UNCDF est également intervenue lors de forums consacrés aux politiques sur le changement climatique en 2011. L'initiative LoCAL a été présentée à l'occasion de la Conférence de Durban sur les changements climatiques (COP 17) qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud), lors d'une table ronde de haut niveau avec le Groupe de l'énergie



Dans de nombreux pays en développement, les collectivités locales n'ont pas suffisamment de marge fiscale pour investir dans l'adaptation au changement climatique des infrastructures existantes ou dans d'autres investissements prévisionnels permettant d'améliorer la résilience. LoCAL (L'initiative d'investissement pour l'adaptation des communautés locales au changement climatique) est l'initiative de l'UNCDF pour renforcer la résilience des communautés locales au changement climatique. Centrée sur les pays les moins développés, cette initiative canalise des fonds mondiaux d'adaptation vers les collectivités locales, afin de les aider à investir dans l'amélioration de la résilience des communautés. Dans la région du Mékong, au Cambodge, les subventions LoCAL ont permis aux communautés de s'adapter au changement climatique et de faire face à des inondations de plus en plus intenses.

et de l'environnement et le Fonds pour l'environnement mondial du PNUD. Les ministres de l'environnement des Maldives, du Salvador, du Nigéria, de la Gambie et du Vanuatu se sont exprimés à cette occasion.

L'initiative LoCAL a également été évoquée lors du CIIEL (*Conseil international pour les initiatives écologiques locales*), inauguré cette année par le président sud-africain Jacob Zuma. Des maires du monde entier ont abordé le rôle des collectivités locales dans la préparation et la **mise en place de stratégies d'adaptation locales, intégrées, accessibles à tous et à long terme**, ainsi que le financement potentiel de ce processus par l'initiative LoCAL. Courant 2012, cette initiative sera étendue à d'autres PMA en Afrique et dans les pays arabes.

### **CleanStart : financer l'accès aux énergies propres**

Généraliser l'accès à l'énergie est essentiel si l'on souhaite faire reculer la pauvreté. À l'heure actuelle, 1,5

milliard de personnes s'efforcent de vivre sans électricité, dont 80 % dans les PMA en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Le manque d'électricité n'affecte pas seulement l'emploi, la productivité et l'apprentissage : deux millions de personnes par an décèdent des suites d'une exposition à la fumée produite par la cuisson à la biomasse et au charbon. Les enfants sont particulièrement touchés : on estime que la moitié des décès par pneumonie chez les moins de cinq ans dans les PMA sont dus à l'utilisation de combustible solide.

En l'absence de services énergétiques modernes, les populations sont contraintes de se tourner vers des méthodes coûteuses et peu durables, qui peuvent exacerber l'insécurité énergétique et rendre les communautés plus sensibles aux effets du changement climatique. Comme la technologie offre de nouvelles solutions d'énergies propres, accroître leur accès exige d'aborder à un certain nombre d'obstacles financiers et non financiers. Grâce aux progrès techniques récents, **la généralisation de l'accès aux énergies propres dépend désormais principalement du financement**

de solutions et de politiques en faveur des populations pauvres et non plus des progrès de la science.

Le programme *CleanStart* de l'UNCDF applique une approche sectorielle qui s'attaque aux contraintes de financement, chaînes de valeurs et règlements. En particulier, il introduit des services financiers grâce auxquels les populations pauvres pourront accéder à des technologies énergétiques propres comme des panneaux solaires ou des fourneaux propres. En s'appuyant sur l'expertise de l'UNCDF en termes de services financiers destinés aux pauvres, le programme *CleanStart* augmentera considérablement l'accès des ménages pauvres et des micro-entrepreneurs à des énergies propres grâce aux organismes de microfinancement.

Dans les pays partenaires de l'UNCDF, les organismes de microfinancement sont bien placés pour fournir aux ménages pauvres et aux micro-entrepreneurs les produits et les services dont ils ont besoin pour bénéficier de technologies énergétiques propres. Le programme *CleanStart* favorisera ces services financiers, soutiendra les mesures de contrôle de la qualité et proposera des services de conseil afin de contribuer à un cycle gagnant-gagnant d'investissement et de sensibilisation ainsi qu'à la création d'un secteur à retour élevé sur investissement.

Le projet, qui sera mis en place en partenariat avec le PNUD, vise à faire sortir au moins 2,5 millions de personnes de la pauvreté énergétique d'ici à 2017, grâce à des méthodes qui peuvent être reprises et améliorées. Courant 2012, le programme *CleanStart* sera testé lors

d'un projet pilote au Népal et dans un PMA d'Afrique. La première évaluation nationale pour le Népal a été conclue en 2001 ; le projet est en cours de conception détaillée.

Si le gouvernement népalais donne son accord, le programme *CleanStart* travaillera avec le Centre de promotion des énergies de substitution (AEPC) et de nombreuses institutions financières pour étendre considérablement le financement accessible aux utilisateurs finaux. Le programme *CleanStart* prévoit de soutenir l'AEPC en créant et en mettant en place une enveloppe de 350 millions de dollars des États-Unis destinée à son refinancement.

Au Népal, le programme *CleanStart* prévoit de travailler avec de nombreuses institutions financières pour optimiser les perspectives d'amélioration et tirer des enseignements sur la façon dont différentes institutions encouragent l'accès à l'énergie. L'UNCDF travaillera avec les agences qui fournissent un financement de gros aux organismes de microfinancement (IMF), avec les fédérations de coopératives et avec les organismes de microfinancement eux-mêmes (IMF).

Grâce au programme *CleanStart*, l'UNCDF demande également que les pauvres puissent accéder à des énergies propres. Lors de la *Conférence des Nations Unies sur le développement durable* en juin 2012 (Rio+20), l'UNCDF organisera une table ronde sur le programme *CleanStart* avec certains de ses partenaires privilégiés pour promouvoir l'augmentation du financement des énergies propres.

# Mars 2011

## L'UNCDF dans les États post-crise et fragiles : Investir dans le redressement économique local

Le mandat de développement économique de l'UNCDF (élaboration de mécanismes de financement publics et privés qui tirent la croissance économique vers le haut et améliorent la qualité de vie) est particulièrement important dans les pays en situation post-confliktuelle. L'UNCDF, en partenariat avec le PNUD, compte parmi les premières agences à aider les États fragiles ou sortant d'un conflit lors de leur phase de redressement : il offre une assistance technique et financière qui redonne aux collectivités locales la capacité de fournir des services de base et aide les prestataires de services financiers à proposer des services grâce auxquels les pauvres et les petites entreprises peuvent retrouver des moyens de subsistance.

Historiquement, l'UNCDF a toujours été étroitement lié aux pays sortant d'un conflit ou d'une crise. En 2011, **près d'un tiers des investissements de l'UNCDF concernait les PMA récemment sortis d'un conflit**. À l'heure actuelle, l'UNCDF intervient au Burundi, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, en Haïti, au Libéria, au Népal, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan du Sud et au Timor-Leste.

L'approche de l'UNCDF dans les États sortant d'un conflit se concentre sur l'introduction de solutions qui aident à construire des systèmes gouvernementaux robustes et durables pour déclencher la dynamique de développement local. Cela signifie que les fonds

Mars

proviennent des budgets nationaux (et non de structures parallèles), ce qui favorise l'élaboration de systèmes nationaux de gestion, de planification et de responsabilité des financements publics. Tout en favorisant les services financiers, une attention toute particulière est accordée à la rentabilité des prestataires de services financiers et à la qualité de leurs portefeuilles.

L'an dernier, la contribution de l'UNCDF à la stabilisation et au redressement économique a été reconnue grâce sa première subvention du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix : celle-ci a permis de mettre en place un projet local pour le redressement économique et les moyens de subsistance dans la région d'Acholi dans le nord de l'Ouganda. Ce projet a débuté en 2011 en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale pour les migrations, le PNUD et le Programme alimentaire mondial.

Bien que le nord de l'Ouganda soit relativement paisible et que de nombreux habitants déplacés au sein du pays soient revenus dans la région, son économie stagne et reste dépendante de l'aide. L'an dernier, l'UNCDF a travaillé avec les collectivités locales de Kitgum, Lamwo et Amuru afin de stimuler un environnement économique favorable en définissant et en mettant en place des programmes **de développement économique local sensibles aux conflits**. Parmi les questions que souhaite résoudre le programme, la gestion des ressources naturelles, le commerce transfrontalier avec le Soudan du Sud et l'agriculture commerciale.



Le programme MicroLead de l'UNCDF, une initiative soutenue par la Fondation Bill et Melinda Gates et La Fondation MasterCard, accorde des prêts et des subventions aux principales institutions de microfinancement. Dans le cadre d'une mise en concurrence, le programme vise à faciliter leur entrée dans les pays les plus pauvres où l'accès à la finance est très limité, notamment ceux qui se remettent de conflits ou de crises. À Djouba au Soudan du Sud, une cliente de Finance South Sudan Limited, bénéficiaire d'une subvention MicroLead, a réussi à développer son activité de couturière et donc ses revenus, grâce aux prêts qui lui ont été accordés.

De l'autre côté de la frontière, au Soudan du Sud, l'UNCDF soutient le redressement économique post-conflituel en permettant aux prestataires de services financiers de s'implanter dans le plus jeune pays d'Afrique. L'Equity Bank du Kenya s'est implantée à Djouba, au Soudan du Sud, en juin 2009, grâce à un financement du programme *Microlead* de l'UNCDF. Cette banque, qui possède plus de 37 000 déposants,

devrait en atteindre 132 000 d'ici à la fin 2013. Sa clientèle se compose à 20 % de femmes environ, chiffre important car le Soudan du Sud souffre de particularités culturelles qui empêchent les femmes de prendre activement part aux activités économiques.

Les activités de l'Equity Bank étaient **viabiles dès neuf mois, malgré un contexte national difficile et des dépenses de fonctionnement extrêmement élevées : tous les matériaux de construction doivent être acheminés par camion depuis Nairobi ou Kampala**, le cadre juridique est en constante évolution, certaines régions restent en conflit et le réseau routier est quasiment inexistant. L'Equity Bank a néanmoins ouvert trois agences à Djouba et Yei, tandis que d'autres sont en construction dans le pays. Par ailleurs, afin d'améliorer son taux de pénétration dans les communautés rurales, la banque a signé des baux pour l'ouverture d'agences à Nimule, Torit et Bor. Avec ces agences supplémentaires, la couverture nationale atteindra environ 45 %, ce qui permettra à de nombreux Sud-Soudanais **de reconstruire leur vie après des décennies d'instabilité** et de conflit.

### Des évaluations confirment l'efficacité des actions de l'UNCDF et fournissent l'élan nécessaire pour des améliorations continues

Comme les années précédentes, la prise de risques et l'instauration de nouvelles méthodes sont allées de pair avec un engagement envers **une évaluation et une amélioration permanentes**. Pour

mesurer la performance à l'aune des objectifs du programme et de l'organisation, sept évaluations des projets et des programmes ainsi qu'une analyse thématique du portefeuille ont été lancées en 2011. Elles se sont penchées en profondeur sur les résultats obtenus, d'Haïti aux Îles Salomon.

Le message est encourageant. Les résultats des évaluations et de l'analyse des programmes **confirment l'utilité et l'efficacité des actions** en faveur du renforcement des investissements publics et des prestations de services de base par les collectivités locales, et d'une meilleure diffusion des services financiers auprès des pauvres et des petites entreprises. Dans toutes les thématiques, les projets ont été grandement salués pour leur alignement sur les stratégies de développement des gouvernements partenaires, principe clé de l'efficacité de l'aide. Les évaluateurs ont également apprécié la cohérence de l'approche de développement sectoriel en ce qui concerne les interventions qui visent à diffuser les services financiers auprès des pauvres. De même, l'UNCDF a été saluée pour avoir canalisé les investissements grâce à des systèmes nationaux de planification et de budgétisation, et ainsi, pour avoir renforcé les structures nationales.

Cette année, l'étude thématique du portefeuille portait sur les investissements en cours dans les 26 PMA où l'UNCDF investit dans les services financiers destinés aux pauvres. L'étude analyse la performance et émet des recommandations selon les cinq critères d'évaluation de l'Organisation de coopération et de développement économiques :

la relevance, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Dans un esprit de transparence et d'apprentissage, cette étude, qui sera publiée en 2012, vient s'ajouter à des données concluantes toujours plus nombreuses sur la meilleure façon d'évaluer comment les partenaires au développement soutiennent la finance accessible à tous, recueillies par le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), premier centre indépendant de recherche et d'orientation consacré à l'amélioration de l'accès des populations pauvres aux produits financiers. Un membre du CGAP faisait partie du comité consultatif de l'étude.

Comme lors de toute évaluation sérieuse, des lacunes ont également été identifiées. Pour commencer, l'UNCDF, qui souhaitait influencer les environnements politiques et institutionnels globaux, n'a pas atteint ses objectifs pour 2011. Par ailleurs, certaines évaluations montrent que les programmes de l'UNCDF et la façon dont ils sont gérés mettent trop l'accent sur les activités de terrain. Cela semble un risque notable dès lors que les programmes reposent sur de nombreux micro-investissements. Les évaluations rappellent également qu'il est important de posséder des mécanismes clairs pour diffuser et communiquer les résultats des travaux novateurs dès constatation de performances probantes.

Afin de répondre à ces inquiétudes et d'améliorer la probabilité d'une évolution positive du contexte politique global grâce aux programmes, l'**UNCDF s'engage à renforcer la chaîne des résultats de ses**

**interventions**, en s'efforçant d'instaurer des valeurs de base et d'améliorer la qualité et l'utilisation des données de performance. Un cadre pour le suivi et la responsabilité sera créé en 2012 afin de mettre davantage l'accent sur les résultats escomptés, en attribuant directement les responsabilités au sein du personnel chargé de mettre en place le programme. En 2011, l'UNCDF a également renforcé ses capacités de gestion interne des connaissances afin d'identifier, de codifier et de diffuser les résultats de ses programmes.

Enfin, une étude structurelle externe a été achevée en 2011. Elle portait sur l'utilité et la performance du service d'évaluation de l'UNCDF suite aux changements de sa politique d'évaluation. L'étude a confirmé que les systèmes mis en place permettent au service d'évaluation de remplir efficacement son rôle. **Les évaluations de l'UNCDF ont été jugées impartiales, indépendantes et crédibles.** L'étude, qui a mis en évidence des lacunes (communes aux agences des Nations Unies) dans la capacité d'évaluation du programme, conseille à l'UNCDF d'améliorer les liens entre les systèmes d'évaluation, de planification, de suivi et de rapport tout au long du programme. À cet égard, le service a renforcé en 2011 son soutien aux services programmatiques en créant et en appliquant une norme d'évaluation commune aux projets soumis à une évaluation. Elle a également créé, d'après des principes d'évaluation type, un outil de suivi de la performance axé sur les résultats. À ce jour, cet outil a évalué quatre projets.

Avril  
2011

## L'égalité des sexes, une stratégie économique judicieuse : investir en faveur de l'autonomisation économique des femmes

Investir en faveur des femmes est une stratégie décisive pour atteindre les OMD. Comme les années précédentes, l'autonomisation des femmes a joué un rôle de premier plan dans le travail de l'UNCDF, en 2011. Au niveau de l'organisation, un processus lancé en avril doit déterminer si l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pourraient être encouragées de façon plus systématique dans l'ensemble du programme. Après une étude menée par un groupe de travail interne, l'UNCDF a nommé un intervenant externe pour guider l'élaboration et la mise en place d'une **stratégie complète sur l'égalité des sexes**.

Cette stratégie, qui sera finalisée au cours du deuxième trimestre 2012, cherche à intégrer davantage les problèmes liés à l'égalité des sexes aux programmes de l'UNCDF et aux pratiques de gestion à tous les niveaux. Ce processus, qui a permis de définir de quelle façon l'UNCDF contribue à l'intégration des sexes, a également précisé comment placer **davantage d'emphase sur l'égalité des sexes** pourrait permettre à l'UNCDF de mieux mener à bien ses activités. La mise en place et le suivi des activités de la stratégie débuteront au deuxième semestre 2012.

Avant même d'avoir élaboré sa stratégie d'égalité des sexes, l'UNCDF a obtenu des résultats considérables en ce qui concerne leur autonomisation. Comme les années précédentes, l'évaluation des résultats de l'organisation

Avril

portait sur des objectifs en faveur des hommes ou des femmes. Des études ont analysé dans quelle mesure les projets de services financiers et de développement local contribuent à l'autonomisation des femmes.

### Autonomiser les femmes par le développement local

Le projet phare de l'UNCDF en faveur de l'autonomisation des femmes est le *Programme de développement local axé sur l'équité de genre (GELD)*, initiative mondiale menée en partenariat avec ONU Femmes, et soutenu par la Belgique et l'Autriche, qui cherche à intégrer les questions du genre dans la planification, la budgétisation et les investissements à l'échelle locale. En 2011, une étude indépendante à moyen terme a confirmé la justesse de la démarche du programme *GELD* et ainsi, **la mise en place d'investissements sensibles à la dimension du genre** : des puits sont creusés pour que les femmes ne s'épuisent plus à aller chercher de l'eau chaque jour, de nouvelles cliniques proposent des services de santé maternelle et infantile et les écoles proposent désormais des sanitaires pour les filles, préservant ainsi leur dignité et leur intimité. L'impact de ces investissements sur la vie des femmes est spectaculaire. En Tanzanie, par exemple, un projet d'approvisionnement en eau soutenu par le programme *GELD* a raccourci de plus de 80 % le temps de trajet des femmes pour aller chercher de l'eau.

Mais après deux ans et demi, il est évident que les résultats du programme *GELD* dépassent le simple investissement dans la dimension du genre. **Permettre aux femmes de se faire entendre dans les**

**processus locaux de planification, de budgétisation et d'achats leur a permis de devenir des acteurs (et non de simples spectateurs) du développement.** Le programme *GELD* consiste à identifier les espaces qui, au sein des processus locaux, permettent aux femmes d'être entendues. La somme de toutes ces innovations se traduit par une nouvelle façon de faire des affaires, dans laquelle les femmes ont plus de poids. Le programme *GELD* crée des

Dans la région de Muembe dans le nord-ouest du Mozambique, quand les femmes et les ménages ont besoin de chercher de l'eau potable, ils n'ont plus à se soucier de marcher de longues distances pour atteindre la source d'eau. Désormais ils bénéficient du nouveau trou d'eau construit grâce au Programme de développement local axé sur l'équité de genre (GELD), une initiative de l'UNCDF-ONU Femmes financée par l'Autriche et la Belgique. En attribuant des subventions d'investissement en capital aux collectivités locales désignées aux femmes et en engageant les femmes dans la planification du développement local à travers la sensibilisation et les activités de renforcement des capacités, GELD vise à faire en sorte que les voix des femmes soient entendues, que leurs besoins et priorités soient pris en compte et attribués en favorisant l'équité de genre.



espaces où les femmes peuvent s'impliquer de façon ascendante dans les processus démocratiques.

Dans les six pays d'Afrique où ce programme a été mis en place, les lois et les politiques doivent spécifier la représentation des femmes dans tous les organes de décision. Au Mozambique, par exemple, la loi sur les collectivités locales impose 30 % de femmes au sein des conseils. Avant la mise en place du programme *GELD*, ce chiffre n'était que de 20 %. Après seulement deux ans et demi, il atteint désormais 35 %.

Ces changements au niveau local, déclenchés par le programme *GELD*, sont également en train d'influencer **les politiques d'égalité au niveau national**. Au Rwanda, par exemple, la circulaire budgétaire destinée aux districts a été modifiée grâce au programme *GELD* : elle comprend désormais des consignes claires pour la préparation d'une fiche budgétaire sensible à la dimension du genre au niveau des districts. Des changements analogues ont touché les processus de planification budgétaire participatifs au Sénégal.

En 2011, l'UNCDF a promu activement l'égalité des sexes hors du cadre du programme *GELD*. Afin d'intégrer la dimension des genres à l'ensemble des interventions, des indicateurs ont été créés pour évaluer dans quelle mesure les collectivités locales **appliquent une approche sexospécifique** à leur façon de planifier et d'utiliser les ressources publiques. Les progrès sont encourageants : Les données pour le Laos, par exemple, montrent que 55 % des investissements du fonds de développement des districts reflètent les priorités collectives des femmes. En Ouganda,

l'UNCDF a soutenu la création et la mise en place d'un *diplôme de troisième cycle sur les questions de genre et le développement économique local* à l'université Makerere. Au Nicaragua, un fonds de développement local pour l'égalité des sexes a été créé dans le cadre d'une initiative globale des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

## Améliorer l'accès des femmes aux services financiers

En 2011, 66 % des clients des prestataires de services financiers soutenus par l'UNCDF étaient des femmes. Tous les prestataires financés par l'UNCDF ont signé des contrats de performance qui ont pour objectif clair d'atteindre les femmes. Il est capital d'atteindre les clientes car **les femmes qui peuvent accéder à des services financiers ont davantage tendance à créer des entreprises, planifier des événements de la vie comme des naissances et faire face aux moments difficiles** comme la maladie soudaine d'un proche. Des données montrent également des effets intergénérationnels positifs : les femmes qui peuvent accéder à des produits d'épargne et de crédit sont plus susceptibles de continuer à assurer la scolarisation de leurs enfants (et notamment leurs filles).

En général, les femmes représentent une proportion excessive des populations pauvres et accèdent moins facilement que les hommes à l'éducation et aux ressources productives. Bien qu'elles produisent une importante part du travail mondial, elles n'en retirent que peu de bénéfices. La microfinance a toujours

eu pour but de corriger ces déséquilibres en se concentrant sur les femmes. Avec sa généralisation, l'attention accordée aux caractéristiques et aux besoins des femmes a malheureusement diminué. En 2011, l'UNCDF a développé le concept d'une *Initiative pour l'autonomisation des femmes (AWE, Access for Women's Empowerment)*, conçue pour inverser cette tendance en encourageant la création **de solutions novatrices, reproductibles, durables et mesurables.**

Tout en concédant qu'un simple accès au crédit ne suffit pas, l'AWE propose des solutions qui devraient permettre à davantage de femmes d'accéder à des services (financiers ou non) adaptés et régis par la demande. Une fois combinés, ces services peuvent avoir

des conséquences considérables sur l'autonomisation économique des femmes, la viabilité et la rentabilité de leurs entreprises, le bien-être de leur famille, de leur communauté et de leur société de manière générale. Les services financiers, conçus tout spécialement pour répondre aux besoins des femmes, comprendront des produits d'épargne, de crédit, de micro-assurance, de paiements nationaux et de remise de fonds. L'AWE proposera également des **services non financiers pour répondre aux contraintes liées au genre** qui empêchent les femmes de tirer parti des possibilités économiques.

L'UNCDF discute actuellement avec de nombreux partenaires de financement potentiels pour faire de l'AWE un programme à part entière en 2012.

« GELD a permis aux femmes de se lever et, pour la première fois, d'avoir hommes et femmes travaillant ensemble. Avant, nous avions l'habitude d'être à la maison pour faire le ménage, maintenant nous sommes assises dans les conseils consultatifs de nos villages et nous décidons ensemble avec nos maris. Maintenant, nous avons un mot à faire en sorte que les dépenses des gouvernements locaux adressent les besoins des femmes et des hommes équitablement. »

« GELD est une bénédiction pour notre district. Les femmes sont tellement heureuses qu'elles puissent participer aux sessions de planification pour le prochain plan de développement. Désormais elles peuvent se lever et parler. »

# Mai 2011

## L'UNCDF obtient une excellente note de la part de l'indice SmartAid

Comment évaluer la qualité et l'efficacité de la microfinance ? Le CGAP, centre indépendant de recherche et d'orientation consacré à l'amélioration de l'accès des populations pauvres aux produits financiers, s'est attelé à cette tâche. Tous les deux ans, il publie l'indice SmartAid, qui évalue si les organisations de développement possèdent les systèmes adéquats pour soutenir efficacement la microfinance. Comme les années précédentes, l'UNCDF a reçu en 2011 une excellente note, avec 83 points sur 100.

**Le rapport 2011 conclut que l'UNCDF est une institution qui s'attache clairement à repousser les limites de l'accès aux services financiers sur les marchés les plus difficiles.** Ce rapport confirme que l'UNCDF est en bonne position pour élaborer et essayer de nouvelles initiatives ; il salue son engagement en faveur de l'optimisation de ses systèmes et sa réponse aux recommandations émises par les précédentes évaluations SmartAid et d'autres évaluations externes.

Évaluer la qualité du financement de la microfinance est complexe, compte tenu de la longue chaîne de résultats depuis le financement jusqu'aux résultats sur le terrain. L'indice SmartAid part du principe que des systèmes de gestion, des politiques, des procédures et des incitations viables sont indispensables à la réussite des programmes. Cet indice identifie cinq éléments dont les bailleurs de fonds ont besoin pour soutenir efficacement la microfinance : clarté stratégique, capacités du personnel, responsabilité, gestion des connaissances et instruments adéquats.

L'UNCDF se classe dans les premières places pour ces cinq dimensions indispensables à la promotion efficace de secteurs financiers accessibles à tous. Parmi les atouts de l'UNCDF, l'étude mentionne les **capacités techniques du personnel de l'UNCDF**, ainsi que les outils mis en place pour appuyer sa stratégie et soutenir les prestataires de services financiers des PMA. La solidité des processus d'assurance qualité de l'UNCDF pour les programmes nationaux a également été saluée. Le financement des subventions a été jugé bien aligné sur la stratégie de l'UNCDF et adapté dans sa prise de risques et son emphase sur les institutions de détail dans les pays les moins avancés.

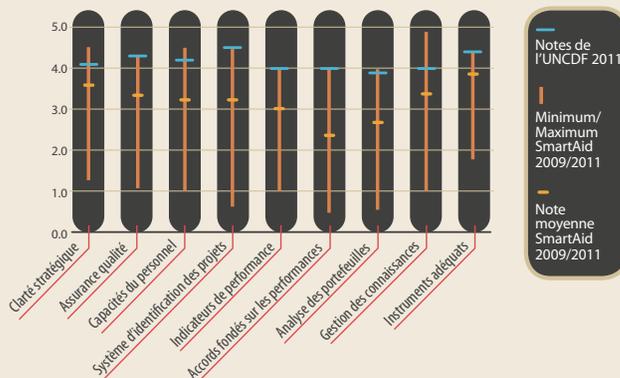
L'évaluation reconnaît également que l'**UNCDF soutient depuis longtemps la prochaine génération de prestataires de services financiers durables** axés sur les populations pauvres et à faible revenu. Elle

souligne également la capacité de l'UNCDF à travailler en partenariat, la souplesse de ses structures de recrutement et sa réactivité face aux besoins du marché.

L'étude souligne quelques domaines perfectibles, notamment l'alignement des nouveaux partenariats de l'UNCDF sur les priorités stratégiques. Elle suggère que la cohérence entre l'approche traditionnelle nationale de l'UNCDF et ses nouvelles initiatives thématiques à l'échelle mondiale nécessite quelques ajustements stratégiques. Surtout, l'UNCDF doit déterminer de quelle façon ses nouvelles méthodes seront instaurées dans les différents pays.

Enfin, l'étude 2011 encourage l'UNCDF à renforcer les éléments axés sur les performances dans les conventions de prêt et à clarifier l'utilisation des subventions pour financer les portefeuilles des prestataires de services financiers. Elle estime que l'UNCDF ne doit pas perdre de vue sa stratégie de base ni trop diversifier ses activités. L'UNCDF s'engage à suivre ces recommandations.

### Notes de l'UNCDF SmartAid 2011



### L'UNCDF redouble d'efforts pour le partage des connaissances et la mobilisation à l'échelle mondiale

En 2011, l'UNCDF a poursuivi ses actions de mobilisation en faveur d'une croissance durable et accessible à tous dans les PMA. Lors de la *Quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés* qui s'est tenue à Istanbul en mai 2011, l'UNCDF s'est associée aux gouvernements autrichien et luxembourgeois pour **recommander l'autonomisation**

**économique des femmes**, et au gouvernement australien pour **souligner le potentiel des technologies mobiles pour augmenter l'accès des ménages pauvres aux services financiers**. Le but de la *Conférence PMA IV* était d'évaluer les résultats du *Programme d'action de Bruxelles*, qui date de 2001, mais aussi d'adopter de nouvelles mesures et stratégies pour le développement durable des PMA pour la décennie à venir.

Au cours des douze derniers mois, l'UNCDF a également poursuivi son partenariat avec **l'Avocate spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la finance inclusive, Son Altesse Royale la princesse Máxima des Pays-Bas** et son groupe de référence qui comprend entre autres le CGAP, la Société financière internationale et la Fondation Bill & Melinda Gates, afin de promouvoir l'inclusion financière au niveau national et mondial.

L'UNCDF, qui héberge le secrétariat de S.A.R. la princesse Máxima au siège social à New York, l'aide dans son travail de promotion des questions et des initiatives transversales les plus prometteuses en termes d'élargissement et d'approfondissement de l'inclusion financière. En 2011, ses actions en tant qu'avocate des Nations unies portaient en priorité sur la diversité des services financiers, l'éventail financier des particuliers aux petites et moyennes entreprises, le financement responsable, l'éducation financière et les données pour élaborer et développer efficacement des politiques et des produits financiers.

Par le biais de ses programmes nationaux et de ses interventions thématiques dans le domaine de la finance

inclusive, l'UNCDF continue également de soutenir et de **recommander des réglementations équilibrées axée sur des données probantes qui harmonisent l'accès aux services financiers et la protection des clients**. Elle y parvient en travaillant avec les gouvernements et les partenaires au développement pour obtenir des consensus autour de politiques et de pratiques viables. L'UNCDF s'est également associée à d'autres bailleurs de fonds et investisseurs pour encourager les prestataires de services financiers à respecter ces bonnes pratiques. En 2011, elle a poursuivi son action de sensibilisation du public, de soutien de la certification des prestataires et de renforcement de la capacité des prestataires afin d'entériner les principes d'une protection fiable des clients.

La protection des clients est depuis longtemps au cœur des actions de mobilisation de l'UNCDF. En 2008, l'UNCDF fut l'un des membres fondateurs de la **Smart Campaign**, action mondiale qui vise à intégrer les pratiques de protection des clients à la culture et aux actions du secteur de la microfinance. L'UNCDF faisait toujours partie du conseil d'administration de cette campagne en 2011. L'UNCDF a également contribué à élaborer les **Principes pour les investisseurs du financement responsable**, qui fournissent un cadre aux investissements responsables. Enfin, en 2011, l'UNCDF a de nouveau intégré la protection des clients à ses accords axés sur la performance conclus avec les institutions partenaires.

En termes de gestion des connaissances, l'UNCDF a franchi un véritable cap en 2011 en créant un service spécial à son siège social à New York. Au

fil du temps, l'UNCDF a accumulé un **capital de connaissances** considérable suite à ses interventions dans 40 des 48 pays les moins avancés au monde. Selon l'UNCDF, ces connaissances font partie du domaine public : il s'agit d'une ressource que les gouvernements et les professionnels du développement du monde entier doivent pouvoir consulter, discuter et utiliser. Le nouveau service dirige les actions d'**extraction, de présentation et de diffusion de ces connaissances**, tout en améliorant l'apprentissage et l'impact organisationnels de l'UNCDF.

Le processus de codification et de partage de ces connaissances générées grâce aux programmes, qui a débuté à la mi-2008, est désormais bien avancé. Le nouveau service de gestion des connaissances s'efforce d'appliquer des normes de qualité rigoureuses aux publications et aux outils de connaissances en cherchant à contribuer de façon pertinente aux débats sur l'efficacité des différentes interventions.

La dynamique générée par la création du service se poursuivra en 2012. Les publications à venir s'intéresseront aux meilleures pratiques en termes d'achats pour le développement local ainsi qu'aux enseignements tirés de la fourniture de services financiers aux populations jeunes (d'après le programme *YouthStart* de l'UNCDF) et de la promotion du financement responsable. En 2012, l'UNCDF



S.A.R. la Princesse Máxima des Pays-Bas, Mandataire spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, a assisté à un cours d'éducation financière dans un centre de formation de Jakarta en Indonésie, en avril 2012. Cette formation, qui fait partie d'un programme lancé par le gouvernement, permet aux travailleurs migrants qui s'apprêtent à s'expatrier de se familiariser avec les services financiers : virements, épargne et assurance, utilisation des distributeurs de billets, remplissage de formulaires bancaires, budgétisation et planification pour assurer le respect de leurs obligations et atteindre leurs objectifs, entre autres.

souhaite poser les bases d'une publication phare inspirée de ses connaissances sur les activités et le financement des collectivités locales dans les PMA.

# Juin 2011

## Renforcer l'impact de l'UNCDF grâce aux partenariats

Les partenariats sont capitaux si l'UNCDF souhaite étendre la portée et l'impact de ses actions. Le principal partenaire de l'UNCDF est le PNUD. Ce partenariat a encore été renforcé en 2011, lorsque les deux organisations ont pris part à de nombreuses initiatives conjointes au niveau national et mondial. L'UNCDF a également pu conclure bon nombre de nouveaux partenariats en 2011, notamment avec des bailleurs de fonds bilatéraux, des instituts de formation, des acteurs du secteur privé et des fondations.

En 2011, l'UNCDF a renforcé ses **partenariats du savoir**, notamment avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le savoir et la mobilisation pour une croissance inclusive et durable. Elle a également conclu des partenariats formels avec l'Académie de la Haye pour la gouvernance locale afin d'intégrer la formation des fonctionnaires locaux à certains de ses programmes de finances publiques. Enfin, elle a établi un programme de formation international destiné aux fonctionnaires en Afrique australe et Afrique de l'Est, en partenariat avec le Centre international suédois pour la démocratie locale (ICLD).

Dans le cadre du partenariat de longue date conclu entre l'UNCDF et l'Institut Boulder de microfinance, le personnel des prestataires de services financiers financés par l'UNCDF, ainsi que les nouveaux membres de l'UNCDF, ont de nouveau bénéficié du programme complet de formation organisé durant l'été par l'Institut à Turin (Italie). L'UNCDF prévoit de renforcer ces

formations ainsi que d'autres partenariats axés sur les connaissances et la formation à compter de 2012.

L'UNCDF a également pu établir de nombreux partenariats axés sur les outils de diagnostic et de programmation. Tous les acteurs s'intéressent au diagnostic précis des défis que pose le développement et souhaitent répondre à ces problèmes grâce à des interventions pertinentes et cohérentes. En 2011, l'UNCDF a conclu des accords de partenariat avec deux institutions sud-africaines, le Finmark Trust et le Centre pour la réglementation et l'inclusion financières (Centre for Financial Regulation and Inclusion) pour élaborer l'outil MAP (*Making Access to Financial Inclusion Possible*) permettant de rendre accessibles les services financiers. L'outil MAP propose une nouvelle méthodologie d'évaluation du secteur des services financiers, évoquée en détail à la page 39.

De même, en 2011, l'UNCDF a travaillé avec l'association française ADETEF (l'agence française de

coopération technique internationale des ministères en charge de l'Economie, du Budget et du Développement durable) afin d'améliorer son *Système d'analyse financière et institutionnelle des collectivités locales* (LAFIAS). En 2012, la version révisée du LAFIAS sera testée en Guinée Bissau, au Lesotho, aux Îles Salomon et au Niger.

L'UNCDF a également investi dans des partenariats pour la mobilisation. En 2011, l'UNCDF a poursuivi son partenariat avec l'Avocate spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la finance inclusive, Son Altesse Royale la princesse Máxima des Pays-Bas. L'UNCDF héberge le secrétariat de l'Avocate spéciale au siège social à New York.

Lors de la *Conférence PMA IV* qui s'est tenue à Istanbul en mai 2011, l'UNCDF s'est associée aux gouvernements autrichien et luxembourgeois pour recommander l'autonomisation économique des femmes, et au gouvernement australien pour souligner le potentiel des technologies mobiles afin d'étendre l'accès des services financiers aux ménages pauvres. Lors de la *Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)* en juin 2012, l'UNCDF plaidera en faveur du financement de l'accès des pauvres aux énergies propres, ici aussi en compagnie de certains de ses partenaires les plus proches.

« La complexité et l'ampleur de la tâche que représente la construction des secteurs financiers accessibles à tous exigent de la diligence, de la patience, des fonds en suffisance et une grande intensité de la part du personnel. En se lançant dans cette tâche, l'UNCDF démontre un engagement significatif en tant que donateur. »

— IRIS 2008 : Revue du programme regional  
« Secteurs financiers inclusifs en Afrique »

### L'UNCDF et La Fondation MasterCard étendent le programme *Microlead*

Le programme *MicroLead* de l'UNCDF, lancé en 2009 en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates, connaît à ce jour un succès considérable. Cette initiative



En République démocratique du Congo, le soutien de MicroLead à Opportunity International a permis à Henriette Balundu d'agrandir son épicerie sur le marché de Masina à Kinshasa et d'améliorer ainsi ses perspectives et celles de sa famille. À ce jour, MicroLead a financé 13 projets d'une valeur totale de 20,1 millions de dollars des États-Unis, portés par des leaders du marché basés dans le sud, afin de leur permettre de s'implanter dans les pays en développement en s'appuyant sur des méthodologies axées sur l'épargne.

est devenue le **programme phare de l'UNCDF pour la microfinance à l'échelle mondiale** : elle accorde des prêts et des subventions compétitifs aux organismes de microfinancement, aux banques commerciales et aux coopératives financières implantées dans les pays en développement et a adopté une approche axée sur l'épargne pour étendre les opérations à des marchés mal desservis. Aujourd'hui, les prestataires de services financiers financés par le programme *MicroLead* sont actifs dans 13 pays d'Afrique et d'Asie.

*MicroLead a accordé l'équivalent de 20,1 millions de dollars des États-Unis de financement aux leaders du marché basés dans le sud, afin de permettre leur pénétration dans les pays en développement avec des méthodologies axées sur l'épargne.* L'objectif du programme est de gagner 525 000 clients d'ici 2013,

dont une moitié de femmes ou d'habitants des zones rurales. Si l'on en croit les projections et résultats actuels des projets en cours, le programme devrait dépasser cet objectif d'au moins 300 000 personnes.

Compte tenu de ce résultat positif après seulement deux ans et demi d'implantation, l'UNCDF a décidé en 2011 d'étendre ce programme, avec le soutien de La Fondation MasterCard. La deuxième phase de *MicroLead* s'axera exclusivement sur l'Afrique subsaharienne et investira 23,5 millions de dollars sur six ans pour permettre à 450 000 personnes supplémentaires à faible revenu d'accéder à la microfinance, et notamment à des services d'épargne.

Au cours de cette nouvelle phase, des institutions ou des réseaux expérimentés de pays développés ou

en développement pourront poser leur candidature soit pour lancer des investissements entièrement nouveaux soit pour fournir une assistance technique qui aura un impact important, notamment en ce qui concerne le nombre de petits épargnants touchés. Dans le but de renforcer ce secteur, **un calendrier d'activités d'apprentissage a été élaboré, afin que l'UNCDF puisse évaluer si une approche axée sur l'épargne crée des prestataires de services financiers plus robustes et plus résilients.** Un processus compétitif éprouvé et destiné à sélectionner un minimum de huit institutions préside à l'expansion de *MicroLead*, afin de donner à des leaders

innovants et ayant l'expérience de la microfinance les moyens de lancer de nouvelles opérations dans les pays africains les moins bien desservis.

Bien que la disponibilité mondiale des services financiers ait augmenté de façon spectaculaire au cours des trente dernières années, quelque 2,7 milliards d'habitants de la planète n'ont toujours pas accès à des services financiers officiels. Environ 56 % des adultes n'utilisent pas de services bancaires de par le monde. La nouvelle phase de *MicroLead* aura des conséquences considérables en termes d'implantation de services financiers là où ils sont le plus demandés.

« Le mécanisme MicroLead “ incarne ce que l'UNCDF fait de mieux : il se sert de ses atouts institutionnels tout en innovant grâce à des partenariats solides avec des institutions phares du sud et une insistance sur l'épargne. » »

# Juillet 2011

## Le programme *YouthStart* : favoriser l'accès des jeunes aux services financiers

L'Afrique est un continent jeune : presque deux personnes sur trois ont moins de 25 ans. Les démographes utilisent le terme de « youth bubble » en anglais pour désigner ce phénomène : le nombre de jeunes, notamment entre 14 et 24 ans, représente une proportion élevée de la population adulte totale. Cela peut être une aubaine pour la croissance économique, surtout si ces jeunes sont employés de façon productive. L'accès aux services financiers et aux connaissances financières peut aider les jeunes à tirer pleinement parti de leur potentiel et à contribuer à la croissance économique.

Mais peu de prestataires de services financiers comprennent les nuances et les particularités du marché des jeunes. À l'heure actuelle, seuls 5 % des jeunes entre 15 et 24 ans ont accès à des services financiers en Afrique subsaharienne, bien que la majorité ait une activité économique, quelle qu'elle soit. De nombreux jeunes ont émigré de leur région rurale d'origine pour tenter leur chance dans l'économie informelle en milieu urbain.

L'UNCDF a lancé le programme *YouthStart* pour s'attaquer à ce problème et **permettre aux jeunes d'accéder à des services financiers de façon responsable et durable**. En partenariat avec La Fondation MasterCard, ce programme contribue à créer, tester et renforcer des services financiers durables adaptés aux besoins des jeunes en mettant **l'accent sur l'épargne et l'éducation financière**. Il rapproche également les

Juillet

prestataires de services financiers et les organisations au service des jeunes qui peuvent participer à la création et au ciblage de produits pour les jeunes.

En juillet 2011, le programme *YouthStart* a attribué une première série de subventions à des prestataires de services financiers. **Au total, 6,9 millions de dollars des États-Unis ont été alloués à dix prestataires de services financiers dans sept pays (le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Malawi, le Rwanda, le Sénégal et l'Ouganda) afin de créer, tester et renforcer les services pour les jeunes.**

Tous ces prestataires ont été sélectionnés suite à un processus concurrentiel. Les prestataires sélectionnés ont procédé à des investissements importants dans des études de marché rigoureuses afin de créer des services financiers responsables et axés sur les jeunes.

La synthèse de cette étude, l'une des premières du genre, a été publiée sous forme de rapport de l'UNCDF intitulé *Écouter les jeunes (Listening to Youth)*. Ce rapport conseille des méthodes de recueil et de sélection des données aux prestataires de services financiers qui souhaitent créer des services (financiers

Juillet

Des jeunes mères et des adolescentes participent à une réunion d'un groupe d'épargnants à Pikine, dans la région de Dakar. YouthStart, une initiative de l'UNCDF en partenariat avec La Fondation Mastercard, a pour objectif d'ici 2014, de faire bénéficier 200 000 jeunes d'Afrique subsaharienne de services (financiers ou non) régis par la demande, concernant en particulier l'épargne et l'éducation en matière de finances.



ou non) destinés aux jeunes. Il présente également les principaux résultats des études de marché menées dans le cadre du programme *YouthStart*. Le rapport s'intéresse également aux résultats de quatre prestataires de services financiers qui ont appliqué les meilleures pratiques à leur étude.

Ce rapport a été dévoilé à New York pendant la *Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la jeunesse*, qui s'est tenue en juillet 2011 dans le cadre de l'*Année internationale de la jeunesse*. Cet événement était l'occasion idéale de présenter **les messages de mobilisation du programme YouthStart sur les politiques et les réglementations en faveur d'un environnement propice à l'inclusion financière des jeunes**. L'UNCDF et La Fondation MasterCard ont également insisté sur l'éducation financière, grâce à laquelle les jeunes peuvent prendre des décisions financières pertinentes, créer une solide base d'actifs et posséder des moyens de subsistance durables.

À l'heure actuelle, le programme *YouthStart* a permis à dix prestataires de services financiers de commencer à tester leurs produits en Afrique. La majorité de ces prestataires ont créé des produits d'épargne assortis d'**une formation financière et à l'entrepreneuriat** et d'un système de mentorat. Les formations sont souvent dispensées en partenariat avec les établissements scolaires pour atteindre davantage de jeunes. Bon nombre de prestataires ont également recours à des technologies novatrices comme les services bancaires mobiles. À ce jour, les prestataires financés par le programme *YouthStart* ont atteint un total de 11 000 jeunes, dont 43 %

« Souvent l'un des premiers bailleurs de fonds, avec une bonne expérience pratique pour pénétrer les marchés pionniers. »

— Indice SmartAid de la microfinance 2009

d'adolescentes ou de jeunes femmes. L'objectif est d'atteindre 200 000 jeunes d'ici à 2014.

Tout au long de l'année 2011, l'UNCDF a poursuivi ses investissements en faveur de l'acquisition des connaissances et de la mobilisation politique dans le domaine des services financiers pour les jeunes. Il a publié un **document d'orientation intitulé Accès des jeunes aux services financiers : opportunités et contraintes politiques (Policy Opportunities and Constraints to Access Youth Financial Services)**. Ce document a été présenté lors du *Sommet international sur la finance pour la jeunesse (Child and Youth Finance International Summit)* qui s'est tenu à Amsterdam en 2012. Ce sommet rassemblait pour la première fois des représentants de la jeunesse et des personnes plus âgées de tous horizons pour parler de l'accès des enfants et des jeunes aux services financiers et à l'éducation financière.

Selon le document d'orientation, trois principaux obstacles empêchent les jeunes d'accéder aux services financiers et de les utiliser : les restrictions imposées par l'environnement juridique et réglementaire, les produits financiers inadaptés ou inaccessibles proposés par les prestataires de services financiers et les faibles capacités financières des jeunes. D'après

les enseignements tirés du programme *YouthStart* et d'autres initiatives dans le monde entier, ce document propose des conseils à l'attention des décideurs et des régulateurs qui pourraient grandement contribuer à l'inclusion financière des jeunes. Il recommande également la création d'une procédure coordonnée des parties prenantes qui rassemblerait tous les acteurs du secteur : les décideurs, les régulateurs, les prestataires de services financiers, les organisations au service des jeunes, d'autres parties prenantes au service des jeunes comme les établissements scolaires et enfin les jeunes eux-mêmes.

Ce document préconise également la création d'**environnements réglementaires qui protègent les droits des jeunes, mais aussi l'instauration et l'application de normes de l'industrie en faveur de l'inclusion financière des jeunes**. Par ailleurs, il insiste sur le fait que les initiatives doivent être alignées sur les politiques nationales en faveur des jeunes. Enfin, il conseille la création et la mise en œuvre de stratégies nationales d'éducation et de formation financières qui allient éducation financière et formation à l'entrepreneuriat.

« Le fait qu'il se spécialise dans la microfinance, sa capacité à travailler avec des partenaires et ses structures de recrutement souples permettent à l'UNCDF de répondre rapidement à la demande et aux besoins des marchés. »

— Indice SmartAid de la microfinance 2011

# Août 2011

## *L'Initiative de financement local* capte le potentiel des marchés financiers nationaux

Les pays les moins avancés ont d'énormes besoins en termes d'infrastructures. Les routes, les ponts, les entrepôts et les marchés, autant d'éléments essentiels au déblocage de la croissance économique et de la productivité, sont souvent inexistantes faute d'espace financier et d'investissements privés. Le manque d'investissement est particulièrement marqué dans les régions rurales, où les agriculteurs ont besoin des infrastructures pour aller vendre leurs récoltes au marché. En parallèle, les sources nationales de financement restent souvent inexploitées. Les fonds de pension et les autres caisses d'épargne collective du secteur privé, en forte croissance dans les PMA, ne sont que rarement investis au niveau local.

En 2011, l'UNCDF s'est attaqué à ce défi en créant une initiative qui vise à **mobiliser des finances nationales pour des investissements économiques locaux**. Sur le versant de l'offre, *l'Initiative de financement local* collabore avec les institutions financières nationales pour introduire des mécanismes de garantie contre les risques ainsi qu'une assistance technique pour les projets qui ont le potentiel de stimuler le développement économique local. Du côté de la demande, l'UNCDF travaille avec le secteur privé et public pour convaincre les institutions financières de verser des fonds en vue d'investissements solides. **L'UNCDF travaille notamment avec les instances régionales des gouvernements et les entrepreneurs privés pour créer des projets viables en termes d'impact et de retour sur investissement.**

Août

L'*Initiative de financement local (IFL)* est un partenariat entre l'UNCDF, le Global Clearinghouse for Development Finance (GlobalDF, organisation sans but lucratif qui s'efforce de mobiliser le secteur privé en faveur du développement) et la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). Deux projets pilotes ont vu le jour en Tanzanie et en Ouganda en 2011. Ils visent à **créer un effet d'entraînement qui permettra par la suite de débloquer des fonds du secteur privé national en faveur du développement local**. Une composante politique vise à améliorer les conditions du secteur privé national afin que celui-ci participe au développement économique.

Cette initiative met l'accent sur les petits projets d'infrastructures économiques et industrielles, qui ont le pouvoir de capter le potentiel local dans le domaine de l'énergie, des transports, des entrepôts et des usines de traitement des aliments. Présent au niveau local, national et international, le programme vise à susciter l'intérêt des régulateurs,

des promoteurs et du secteur financier envers la finance inclusive et le développement économique local et à obtenir leur soutien dans ce domaine.

L'*IFL* innove à de nombreux égards. Peu de projets ont pour ambition d'exploiter le capital national pour développer des petites infrastructures. Deuxièmement, l'initiative proposera de nombreux outils pour **améliorer l'environnement économique à l'échelle locale et nationale**. Ces outils ont été élaborés par le GlobalDF. Enfin, l'originalité de l'*IFL* réside dans le fait qu'elle accroît simultanément la capacité de coopération des institutions financières nationales et des instances régionales des gouvernements en suscitant l'engagement du secteur privé. L'objectif final des instances régionales des gouvernements, avec un fort soutien des gouvernements nationaux, est de mobiliser efficacement les capitaux et l'expertise du secteur privé pour le développement économique local, avec un soutien de crédit extérieur limité ou inexistant.

# Septembre 2011

## L'UNCDF lance le *MAP*, outil d'évaluation des évolutions du paysage des prestations de services financiers à l'échelle nationale

La technologie a profondément changé l'accès aux services financiers. Dans les PMA notamment, la population peut désormais profiter de services financiers sans jamais avoir franchi le seuil d'une banque grâce aux innovations autour de la gestion monétaire mobile, des correspondants bancaires et des paiements du gouvernement à la personne. Malgré ces innovations plus que prometteuses, la réglementation des secteurs financiers est toujours plus complexe, en grande partie car les outils d'analyse qui permettent de comprendre la situation ont été distancés par les innovations technologiques. La dispersion des services signifie que les régulateurs, les prestataires de services financiers et les agences de développement ont parfois du mal à distinguer une vue d'ensemble du secteur des services financiers d'un pays donné.

Pour y remédier, l'UNCDF a créé un **outil diagnostique** dont la méthodologie novatrice permet d'évaluer l'état de l'inclusion financière et de favoriser des actions cohérentes afin de généraliser les services financiers. Cet outil répond au sigle *MAP* (*Rendre l'accès aux services financiers possible*). Tenant compte de la nature dynamique du secteur des services financiers dans les PMA, il a été développé en partenariat avec le Finmark Trust et le Centre de réglementation et d'inclusion financières (Cenfri, Centre for Financial Regulation and Inclusion). Courant 2012, le *MAP* sera lancé dans trois PMA. L'UNCDF collaborera également avec des partenaires

comme la Banque asiatique de développement pour encourager le déploiement de cet outil hors des PMA.

Le *MAP* se distingue des autres outils financiers car il considère **l'inclusion financière au sens large**, en englobant notamment l'ensemble des produits et des services, les institutions, les canaux de livraison et les parties prenantes. Il évalue les moteurs (passés et présents) de l'inclusion financière, par exemple les innovations qui touchent aux services bancaires sans agence et aux correspondants bancaires. **Le *MAP* a été créé dans l'optique de disposer à la fois**

A Fidji, grâce au partenariat entre l'UNCDF et le ministère de l'Aide sociale, Westpac et AusAid Fidji, plus de 20 000 bénéficiaires de prestations sociales qui ne disposaient pas de comptes bancaires peuvent désormais toucher leurs allocations sur un compte pratique et sans frais. Auparavant, les allocations étaient versées au moyen d'un système de bons, coûteux et peu pratique. Grâce au Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers (PFIP) de l'UNCDF, le personnel bancaire de Westpac réalise des actions de formation auprès de la clientèle et propose aux clients bénéficiaires de prestations sociales, des démonstrations de passation de virements électroniques aux points de vente. Certains utilisent cette forme de service bancaire électronique pour la première fois.



**d'un outil technique et d'un processus.** Il fournit un cadre méthodologique qui permet de diagnostiquer en profondeur l'état de l'inclusion financière, notamment en analysant ses moteurs, la demande envers les services et leur utilisation. En parallèle, élaborer le *MAP* d'un pays donné fera office de processus qui rapprochera les principales parties prenantes, aidera les gouvernements à établir une feuille de route de l'inclusion financière et alignera les bailleurs de fonds qui soutiennent ce projet.

L'idée du « processus » est importante car elle ouvre la voie à **des synergies et favorise la cohérence des processus de réformes politiques qui peuvent véritablement capter le potentiel des innovations récentes** dans le domaine des services bancaires mobiles. En rapprochant les parties prenantes qui ne participent habituellement pas au débat sur l'inclusion financière (les ministres chargés des télécommunications, de l'agriculture et des politiques sociales), l'UNCDF favorisera un dialogue qui permettra de tirer le meilleur parti des technologies prometteuses récentes. Parmi les domaines prometteurs, citons les travaux sur les services bancaires mobiles, les chaînes de valeur agricoles et les paiements du gouvernement à la personne (G2P).

Le *MAP* a été **conçu pour promouvoir les principes de la Déclaration de Paris**, notamment l'appropriation nationale et la coordination des bailleurs de fonds. Pendant sa phase de déploiement de 2012 à 2013, le *MAP* devrait entraîner la création des partenariats et des ressources indispensables à l'accès de millions de ménages pauvres et de petites entreprises à des services financiers adaptés et abordables dans les pays en développement.

# Octobre 2011

## Innover dans le domaine de la protection sociale

Les interventions dans le domaine de la protection sociale (généralement une aide au revenu ou en nature accordée aux populations pauvres) ont gagné en importance ces dernières années car elles contribuent efficacement au recul de la pauvreté et ont un impact positif sur la santé et l'éducation. Au Népal, en 2011, l'UNCDF a débuté sa première initiative de protection sociale. Il a également investi en faveur de l'acquisition des connaissances en publiant un document de travail sur le rôle des collectivités locales dans la gestion des programmes de protection sociale et en organisant deux ateliers sur la façon dont les services financiers et la microfinance peuvent aider les populations pauvres à gérer les risques.

## Le projet pilote sur la protection sociale au Népal

Tout au long de l'année 2011, l'UNCDF a testé un projet pilote novateur sur la protection sociale au Népal : ce projet verse des allocations par le biais de prestataires de services financiers formels, ce qui augmente l'efficacité des processus et **favorise l'inclusion financière**. Ce projet, testé dans les districts de Kanchanpur et de Dadeldhura, situés à l'ouest, en partenariat avec la Banque mondiale, vise à accorder des bourses d'études à 24 000 enfants. Son caractère novateur tient à la détermination de l'éligibilité aux bourses et à la façon dont elles sont versées.

L'initiative d'investissement de l'UNCDF pour renforcer la résilience des communautés locales au changement climatique (LoCAL) vient se greffer aux systèmes nationaux existants de transferts fiscaux intergouvernementaux et verse aux collectivités locales des subventions fondées sur la performance pour la résistance au changement climatique. Ainsi les fonds d'adaptation sont canalisés vers les structures qui en ont le plus besoin. Les communautés et leurs collectivités locales identifient ensemble les besoins les plus urgents en termes d'adaptation au changement climatique, vers lesquels les transferts supplémentaires seront orientés. Les transferts peuvent également concerner des investissements en faveur de la sécurité alimentaire (par exemple des systèmes de récupération des eaux qui aident les agriculteurs à faire face aux sécheresses) ou encore des investissements destinés à réduire le risque lié aux catastrophes climatiques ou à mieux préparer la population à cette éventualité.

Ce programme pilote de l'UNCDF est le premier projet de protection sociale au Népal à cibler la pauvreté. En ciblant les populations pauvres, on peut ainsi garantir que les bourses sont versées à ceux qui en ont le plus besoin. À l'heure actuelle, l'UNCDF teste deux approches ciblées pour déterminer la plus efficace : l'une se fonde sur l'Indice de pauvreté pluridimensionnelle (IPM) et l'autre sur un barème d'évaluation des ressources (PMT, Proxy Means Test). La méthodologie de ciblage, conçue en partenariat avec les ministères de l'Éducation et du Développement local, contribue ainsi grandement à leur capacité de recueil et de gestion des données.

La deuxième innovation repose sur la gestion du versement des bourses. **En procédant aux versements par le biais de banques commerciales et de caisses de crédit, ce projet rapproche une population auparavant non bancarisée et les prestataires de services financiers.** Bon nombre de ménages pauvres peuvent accéder pour la première fois à des services comme



l'épargne et le crédit. Deuxième avantage de ce nouveau mécanisme de paiement, il améliore l'efficacité du processus de paiement et élimine toute fuite éventuelle.

L'originalité de cette initiative réside également dans le fait qu'elle implique les **collectivités locales, qui jouent un rôle d'interface entre les bénéficiaires et les ministères de l'Éducation et du Développement local.** Au niveau des districts, les ménages ont accès à des mécanismes de réclamation et de réparation par le biais de leurs collectivités locales, qui communiquent avec les organes gouvernementaux chargés du transfert. Cela

permet d'identifier rapidement les problèmes et minimise le risque d'erreurs d'inclusion et d'exclusion dans la sélection des bénéficiaires. Les communautés prennent part à la gestion du programme par le biais des Comités de développement des villages et des Comités de développement des districts. Leur implication renforce **la responsabilité et la transparence** lors de la sélection des bénéficiaires et du versement des allocations.

Cette vision de la protection sociale ainsi que certaines idées du projet pilote au Népal sont décrits dans le document de travail intitulé *Collectivités locales et protection sociale : faire de l'accès aux services une réalité pour les plus vulnérables (Local Government and Social Protection: Making Service Delivery available for the most vulnerable)*, présenté par l'UNCDF à Bangkok en octobre 2011. Publié en partenariat avec l'UNCDF, ce document considère la protection sociale comme une partie intégrante des services publics globaux et examine le rôle que peuvent jouer les collectivités locales lors de la mise en œuvre des politiques liées à la protection sociale.

Ce document vise à répondre à deux questions essentielles qui ne trouvent pas de réponse systématique dans la littérature existante. Premièrement, quelle valeur ajoutée les collectivités locales peuvent-elles apporter aux programmes de protection sociale ? Les politiques locales permettent-elles d'améliorer ou de renforcer l'efficacité des initiatives de protection sociale ? Deuxièmement, que peuvent apporter les programmes de protection sociale aux collectivités locales ? Les collectivités locales ont-elles intérêt à s'impliquer davantage dans la gestion et la mise en œuvre des programmes de protection sociale ?

## Inclusion financière et microassurance : des outils pour la protection sociale

Le rôle de l'inclusion financière dans **la gestion des risques et de la vulnérabilité** de la part **des populations pauvres** a fait l'objet d'un atelier de réflexion de trois jours organisé par l'UNCDF à Bangkok en 2011. Cet événement a rassemblé des experts et des théoriciens de la microfinance du BRAC, de SafeSave, de la Micro Insurance Academy et de l'université de Manchester afin de déterminer de quelle façon les services et les produits financiers privés peuvent contribuer à étendre la protection sociale dans les pays en développement.

Cet atelier s'est penché sur les possibilités sans précédent que créent les liens entre les services financiers et la protection sociale (notamment les versements d'allocations), qui sont étudiées par le projet pilote de l'UNCDF au Népal. Les participants ont également abordé de manière plus générale les synergies entre l'inclusion financière et les programmes de protection sociale et évoqué différentes façons **d'améliorer considérablement la protection sociale en termes de portée, d'outils, d'espace politique et d'expertise technique**. Les débats ont également fait la part belle aux solutions et aux outils privés, envisagés comme des moyens supplémentaires d'étendre la protection sociale.

Les participants de cet atelier de réflexion ont convenu que si les synergies potentielles entre l'inclusion financière et la protection sociale sont claires et impératives, leur concrétisation peut s'avérer problématique. Certains obstacles

sont liés aux modèles commerciaux qu'utilisent actuellement les organismes de microfinancement, aux connaissances des spécialistes et aux environnements réglementaires. Les expériences et les leçons évoquées pendant l'événement seront synthétisées dans un rapport de l'UNCDF.

À la demande du gouvernement royal du Cambodge, l'UNCDF a également organisé un atelier à Phnom Penh. Parties prenantes, régulateurs et partenaires au développement se sont réunis pour déterminer si la **microassurance est une stratégie prometteuse pour étendre la protection sociale et réduire la vulnérabilité**. L'atelier s'est penché sur les différents services d'assurance et comment ils peuvent pallier à la disparition du bien-être suite à des événements à risque comme le décès d'un parent ou une catastrophe naturelle. L'atelier a également étudié l'utilisation de l'assurance pour stimuler le développement économique dans les communautés à faible revenu.

Le gouvernement cambodgien a créé une politique de **microassurance** ainsi qu'un cadre juridique et réglementaire destiné à l'industrie. Mais l'atelier a mis en avant certains domaines qui restent perfectibles, notamment l'éducation des consommateurs pour leur permettre de mieux comprendre la valeur de la microassurance, la sensibilisation des principaux

acteurs à la chaîne d'approvisionnement de la microassurance et l'évaluation des questions de l'offre et de la demande pour permettre aux partenaires au développement et aux détaillants d'avoir davantage confiance en l'affectation des ressources et des investissements. Les expériences et les enseignements abordés pendant l'événement seront synthétisés dans un rapport qui expliquera comment construire un secteur de la microassurance au Cambodge.

En Afrique, une initiative conjointe de microassurance avec l'Organisation internationale du travail (OIT) soutient des prestataires de services en Éthiopie et en Zambie afin qu'ils étendent leur couverture et testent de nouveaux produits. Cette initiative vise à étendre les services de microassurance ainsi que les produits d'épargne et de crédit afin d'aider les populations pauvres à atténuer les risques et à affronter plus efficacement la vulnérabilité.

Courant 2012, l'UNCDF intensifiera son travail sur la microassurance. Le *MAP*, outil créé par l'UNCDF pour évaluer le secteur des services financiers d'un pays donné (décrit à la page 39), sera testé dans trois PMA courant 2012. Ses évaluations analyseront chaque secteur national de la microassurance et sa contribution potentielle à l'accélération de l'inclusion financière et à l'amélioration de la protection sociale.

# Novembre 2011

## Adoption d'un système de subventions axé sur la performance conçu par l'UNCDF

En 2011, le Cabinet des Îles Salomon a officiellement adopté un système de financement des collectivités locales dans le cadre du *Programme de renforcement de la gouvernance des provinces*. Conçu par l'UNCDF, ce système est désormais le principal canal de financement du développement dans l'archipel. Le gouvernement a augmenté ses contributions de 400 %. Ce système a pour originalité de récompenser les performances des administrations provinciales en augmentant leur financement, ce qui crée un **cercle vertueux de bonne gouvernance, d'augmentation des investissements et d'amélioration des services**.

L'UNCDF travaille depuis de nombreuses années sur les services dans les Îles Salomon. Les provinces souffraient au départ de capacités et de ressources financières limitées. Par conséquent, l'administration centrale et les citoyens n'ont guère confiance en la capacité des provinces à offrir des services de base. Afin d'inciter les administrations provinciales à améliorer leurs pratiques financières et administratives, l'UNCDF et le PNUD ont lancé le *Programme de renforcement de la gouvernance des provinces* en 2008.

Ce programme vise à améliorer la gouvernance et les services grâce à une décentralisation financière. Il a également mis en place des évaluations de la performance auxquelles les administrations provinciales doivent se plier afin de pouvoir prétendre à un financement de l'administration centrale. Les évaluations de performance font régulièrement le point

sur les capacités des administrations provinciales dans des domaines aussi importants que la gestion financière et l'exécution budgétaire et déterminent le niveau de financement auquel elles sont éligibles.

Les subventions axées sur les performances ont été conçues notamment pour assurer que l'augmentation du financement soit synonyme d'amélioration des services et des programmes dans les provinces. Dès que les provinces font preuve d'**améliorations tangibles de leur performance institutionnelle et organisationnelle**, elles peuvent prétendre à des subventions spéciales de la part de l'administration centrale. Les conditions des subventions sont fermes mais progressives. Les provinces, qui ne reçoivent aucune subvention si elles n'atteignent que partiellement leurs objectifs, peuvent prétendre à des versements après avoir franchi certains jalons comparatifs.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Lors des premières évaluations en 2008, le gouvernement de la province d'Isabel a obtenu des résultats médiocres. Désormais, après trois ans de soutien de la part de l'UNCDF, cette province compte parmi les plus performantes. **Les impératifs de concurrence et d'une performance solide ont incité les provinces peu performantes à faire des efforts pour rattraper leur retard.**

Une étude menée en 2011 dans les Îles Salomon signale également que l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (NCISP) a eu des conséquences bénéfiques sur les capacités de gestion financière



Le niveau des mers augmente en raison du changement climatique. Cette situation est particulièrement problématique pour les petites îles du Pacifique, comme les Îles Salomon, où la mer envahit de plus en plus les côtes. Les habitants ont commencé à s'adapter en relevant le niveau de leurs maisons et des infrastructures. L'initiative LoCAL de l'UNCDF, qui favorise les investissements pour renforcer la résilience des communautés locales au changement climatique (LoCAL), apporte aux collectivités locales des capitaux de lancement pour financer des mesures locales d'adaptation.

des provinces. L'UNCDF a contribué à mettre en place ces normes au niveau local avant que le gouvernement national ne les adopte.

Bien que la géographie unique des Îles Salomon et la logistique restent un défi pour les administrations provinciales, elles disposent désormais de davantage de fonds et d'une capacité accrue pour les services de base. En 2011, l'UNCDF et ces gouvernements ont entamé une collaboration pour résoudre les questions liées au changement climatique, soutenue par un financement de la nouvelle initiative *LoCAL* de l'UNCDF.

## L'UNCDF lance l'initiative *Argent mobile pour les pauvres (MM4P)*

Les téléphones mobiles ont changé la vie d'innombrables pauvres dans le monde entier. Comme l'a montré le *Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers (PFIP)* de l'UNCDF, les technologies mobiles peuvent réellement changer la donne en permettant à davantage de ménages pauvres d'accéder à des services financiers. En 2011, l'UNCDF a créé et lancé le programme *Argent mobile pour les pauvres (MM4P)*, initiative mondiale qui applique certains enseignements du *PFIP* à un ensemble plus vaste de PMA en Afrique et en Asie. Le programme *MM4P* sera opérationnel dans au moins deux PMA en 2012.

Le programme *MM4P* est incroyablement prometteur. La téléphonie mobile concerne des milliards de personnes et le taux de pénétration des téléphones mobiles augmente de plus de 20 % chaque année. Des chercheurs du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) estiment qu'en 2012, dans le monde en développement, 1,7 milliard de personnes seront équipées d'un téléphone mobile sans pour autant avoir accès à des comptes bancaires.

Le programme *MM4P* est une initiative sur cinq ans qui vise à **encourager et améliorer l'utilisation des plateformes bancaires électroniques, notamment sur téléphones mobiles, pour permettre aux ménages pauvres d'accéder à des services financiers**. Le programme a reçu en 2011 des contributions initiales

Les animateurs communautaires de Wailevu à Savusavu (Fidji) suivent une formation sur l'argent mobile pour mieux comprendre son utilisation, ses avantages et la procédure d'inscription des clients à la plate-forme d'argent mobile. Le Programme du Pacifique pour l'accès aux services financiers (PFIP) œuvre aux côtés de Vodafone MPAISA Fidji et de Digicel Mobile Money pour mettre en place des services monétaires mobiles aux Fidji, aux Tonga, au Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. À ce jour, 450 000 clients se sont abonnés à ces services dans cinq pays.



de 4,3 millions de dollars des États-Unis de la part de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (Sida) et 500 000 dollars des États-Unis de la part de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID).

L'UNCDF a acquis une expertise considérable dans les services bancaires sans agence grâce à son travail dans le Pacifique. Le *PFIP*, mis en place en partenariat avec l'AusAID, l'Union européenne (UE) et le PNUD, a apporté les services bancaires sans agence et les services monétaires mobiles à cinq pays du Pacifique, atteignant ainsi presque 500 000 personnes. Pour cela, le *PFIP* a soutenu la création de plateformes et de produits par les opérateurs de téléphonie mobile et les banques commerciales. Cette initiative a collaboré avec les banques centrales pour créer des politiques, des réglementations et des méthodes de supervision adaptées à ces services.

Étendre les services bancaires mobiles à d'autres pays pauvres, notamment en Afrique et en Asie, aura un

impact considérable. Pour le transfert d'argent, la banque mobile est une solution plus rapide, plus abordable et plus sûre que les autres services disponibles comme les bureaux de poste ou les banques, ou le fait de confier une enveloppe à un chauffeur de bus. Plutôt que de passer un jour à voyager en bus vers la banque la plus proche, les destinataires qui habitent en milieu rural peuvent consacrer cette journée à des activités plus productives.

Le programme *MM4P* offrira un mélange concurrentiel de subventions et de prêts aux principaux fournisseurs, distributeurs et partenaires du secteur de la banque mobile afin de leur permettre de pénétrer des marchés difficiles et mal desservis, par exemple les pays sortant d'un conflit. Son but est d'atteindre quatre millions de clients et de petites entreprises supplémentaires dans les pays les moins avancés d'ici à la fin 2017, dont 1,2 million auparavant non bancarisés et 1,4 million avec un service de deuxième génération.

# Décembre 2011

## L'UNCDF encourage une plus grande transparence de l'aide et rejoint l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide

En décembre, l'UNCDF a participé au *Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide* à Busan (Corée du Sud), où il est devenu le 27<sup>e</sup> bailleur de fonds signataire de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). En rejoignant l'IITA, l'UNCDF réaffirme son engagement envers les **normes les plus strictes de transparence et de responsabilité**, ainsi que sa conviction que l'efficacité du développement passe par la transparence de l'aide.

L'IITA souhaite que les informations sur l'aide soient davantage accessibles et disponibles pour le grand public. En adhérant aux normes internationales communes de l'IITA, l'UNCDF garantit que ses informations seront plus faciles à trouver, consulter et comparer. En retour, les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement pourront planifier et **gérer plus efficacement les rares ressources d'aides et optimiser leur impact**. Cela aidera également les parlements, les organisations de la société civile et les citoyens des pays donateurs et des pays destinataires à responsabiliser leur gouvernement quant à l'utilisation de l'aide.

Pour l'UNCDF, rejoindre l'IITA était une **évidence pour permettre à ses nombreuses parties prenantes de mieux comprendre son travail dans 48 pays parmi les moins avancés**. Des informations réalistes en temps utile sont essentielles afin de

diffuser les connaissances et les enseignements tirés de ses programmes de développement.

À l'occasion du *Forum de haut niveau*, le Secrétaire exécutif de l'UNCDF a présenté le *Groupe de travail des partenaires de développement sur la décentralisation et la gouvernance locale (DeLoG)* lors d'un événement secondaire qui préconisait la décentralisation et le caractère local et régional des interventions pour l'efficacité de l'aide, tout en évoquant l'expérience actuelle du *DeLoG* à ce sujet à l'échelle locale et régionale.

*DeLoG*, fondé en 2006 par la communauté des bailleurs de fonds, dont l'UNCDF, est un réseau informel de partenaires au développement bilatéral et multilatéral. Il vise à appliquer les principes de l'efficacité de l'aide (la *Déclaration de Paris* et le *Programme d'action d'Accra*) dans le secteur de la décentralisation et du soutien à la gouvernance locale. À ce jour, *DeLoG* a contribué à **améliorer l'alignement et l'harmonisation** de la décentralisation et de la gouvernance locale

par le biais d'échanges de savoirs, de la recherche et du développement des capacités. Surtout, *DeLoG* a publié un ensemble de principes fondateurs sur la façon d'appliquer les principes de la *Déclaration de Paris* à la décentralisation et à la gouvernance locale. Le groupe est soutenu par un secrétariat, financé par l'Allemagne et hébergé par le GIZ à Bonn.

Lors du Forum de Busan, l'UNCDF et le groupe de travail *DeLoG* ont mis en évidence la façon dont la décentralisation et la gouvernance locale peuvent améliorer l'efficacité de l'aide. Au nom de *DeLoG*, le Secrétaire exécutif de l'UNCDF a également présenté un nouveau rapport intitulé *Busan et après : localiser les principes de Paris pour soutenir plus efficacement les réformes sur la décentralisation et la gouvernance locale (Busan and beyond: Localising Paris Principles for more Effective Support to Decentralisation and Local Governance Reforms)*. **Le rapport met l'accent sur le rôle des collectivités locales, qui doivent favoriser un développement complet et durable et fournir une aide au développement de manière plus efficace.**

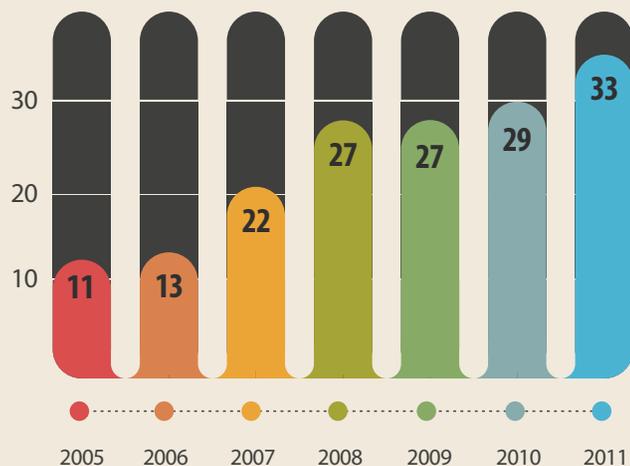
# Ressources de l'UNCDF

En 2011, les ressources totales de l'UNCDF se sont élevées à 53,2 millions de dollars des États-Unis, un montant inégalé depuis des décennies et en hausse de 29 % par rapport à 2010 (41,1 millions de dollars).

Les contributions volontaires aux ressources ordinaires (de base) ont augmenté, passant de 15 millions de dollars en 2010 à 16 millions de dollars (contributions du PNUD aux programmes exclues).

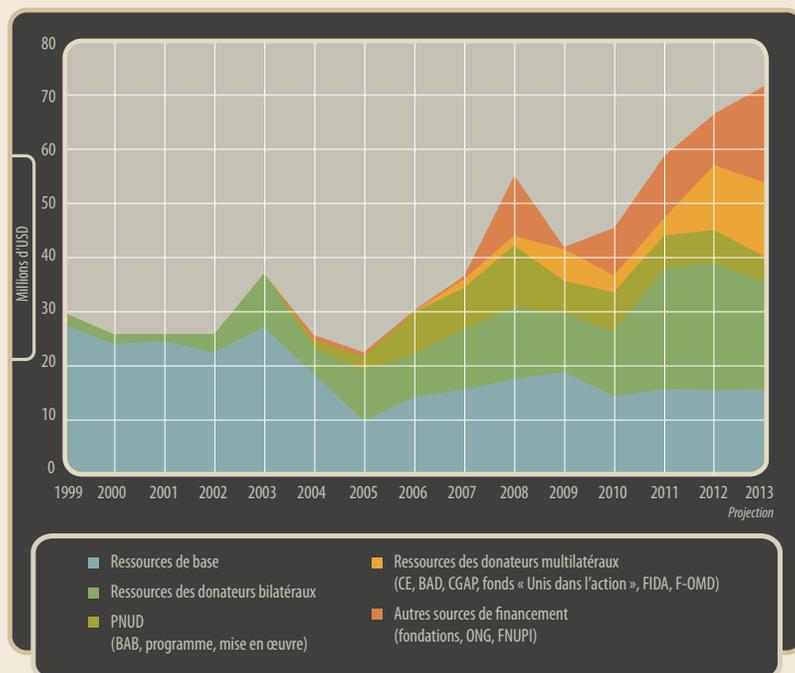
Deux grands donateurs (la Belgique et le Luxembourg) ont accru leurs contributions volontaires, mais la majeure partie de l'augmentation des ressources ordinaires de l'UNCDF est imputable à des taux de change favorables et ces ressources demeurent inférieures au niveau d'avant la crise (18,7 millions de

## ↑ Nombre de donateurs





## Ressources de l'UNCDF 1999-2013



dollars). L'UNCDF reste tributaire d'un nombre limité de donateurs au titre des ressources ordinaires (95 % de celles-ci proviennent des contributions volontaires de six donateurs) et n'atteint toujours pas son objectif de 25 millions de dollars, qui lui permettrait d'intervenir efficacement dans 40 pays les moins avancés (PMA).

Les contributions préaffectées (autres que les ressources de base) ont atteint 33,9 millions de dollars

en 2011, un record dans l'histoire de l'UNCDF. Le Fonds bénéficie toujours du soutien accru de partenaires bilatéraux et multilatéraux, de fondations privées et d'ONG, tout en restant un partenaire important des initiatives « Unis dans l'action ». La Fondation MasterCard a été le principal partenaire de l'UNCDF en termes financiers et a contribué à hauteur de 9,2 millions de dollars en 2011. Les autres grands donateurs ont été la Suède, la Belgique, l'Agence australienne pour

le développement international et l'Agence canadienne pour le développement international. Au total, l'UNCDF a reçu le soutien de 33 partenaires de développement en 2011 (contre 29 en 2010 et 20 en 2007).

Les ressources préaffectées représentent un complément important aux ressources ordinaires de l'UNCDF.

Ces dix dernières années, les ressources préaffectées de l'UNCDF ont été multipliées par dix : les programmes du Fonds qui visent à créer de nouvelles opportunités pour les populations pauvres et leurs communautés, en élargissant l'accès à la microfinance et aux capitaux,

n'ont cessé d'enregistrer de bons résultats et font l'objet d'une demande croissante de la part des gouvernements des PMA. Toutefois, la capacité de l'UNCDF à effectuer des investissements stratégiques ayant des effets durables pour faire face aux crises et saisir les opportunités en temps voulu dépend de la masse critique de ses ressources de base. Dans le contexte dynamique actuel, il est essentiel que l'UNCDF soit en mesure d'initier de véritables transformations dans les pays dans lesquels il intervient. L'UNCDF se consacre pleinement à l'amélioration constante de ses activités de communication de l'information axées sur les résultats, pour une utilisation efficace, efficiente et transparente des ressources qui lui sont confiées.

**Recettes et dépenses de l'UNCDF, 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)**

RECETTES	2011	2010
Contributions volontaires	15,977	14,221
Contributions au titre du partage des coûts	26,376	16,419
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle, tableau 7.1	7,474	7,405
<b>Sous-total</b>	<b>49,827</b>	<b>38,045</b>
Intérêts	305	408
Services d'appui remboursables	1,910	2,560
Autres	524	975
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>52,566</b>	<b>41,988</b>
DÉPENSES		
Programme		
Ressources ordinaires	26,512	22,441
Partage des coûts	15,893	11,148
Fonds d'affectation ponctuelle, tableau 7.1	8,113	7,175
<b>Sous-total</b>	<b>50,518</b>	<b>40,764</b>
Budget d'appui biennal (net)		
Dépenses d'administration et de gestion		
Dépenses au titre de l'appui technique		
Dépenses remboursables au titre des services d'appui	2,014	1,300
<b>Sous-total</b>	<b>2,014</b>	<b>1,300</b>
Autres dépenses	119	1
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>52,651</b>	<b>42,065</b>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		
Épargne au titre d'obligations biennales antérieures		
Transfert de réserves	-	-
Remboursement aux donateurs et transferts vers ou à partir d'autres fonds	(187)	(20)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	52,967	53,063
<b>SOLDE au 31 décembre</b>	<b>52,695</b>	<b>52,966</b>

Date du rapport 20 avril 2012

**Bilan de l'UNCDF, 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)**

<b>ACTIF</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Liquidités	1,822	2,742
Investissements au titre du tableau 8	75,162	71,708
Prêts aux prestataires de services financiers	4,816	5,169
Fonds opérationnels fournis aux gouvernements		
Fonds opérationnels fournis aux agents d'exécution	789	789
Redevance du PNUD : ressources ordinaires		
Autres montants à recevoir et charges différées	996	753
Intérêts bonifiés	408	400
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>83,993</b>	<b>81,561</b>
<b>PASSIF</b>		
Fonds opérationnels payables aux gouvernements		
Fonds opérationnels payables aux agents d'exécution	718	718
Engagements non réglés	21	21
Montants à verser	2,881	1,029
Montant dus au PNUD : ressources ordinaires	3,046	1,519
Recettes différées	31	707
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6,697</b>	<b>3,994</b>
<b>RÉSERVES ET SOLDES FINANCIERS</b>		
Réserve opérationnelle	24,600	24,600
Ressources non dépensées		
Ressources ordinaires	12,087	21,318
Partage des coûts	26,495	16,174
Fonds d'affectation ponctuelle	10,939	11,817
<b>Sous-total</b>	<b>49,521</b>	<b>49,309</b>
Services d'appui remboursables	3,173	3,659
Total des ressources non dépensées	52,694	52,968
<b>TOTAL DES RÉSERVES ET SOLDE DES COMPTES, 31 DÉCEMBRE</b>	<b>77,294</b>	<b>77,568</b>
<b>TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES COMPTES</b>	<b>83,991</b>	<b>81,562</b>

Les notes en annexe font partie intégrante des relevés financiers

## Notes relatives aux relevés financiers

### UN CAPITAL DEVELOPMENT FUND (UNCDF)

#### a) Mandat et objectifs

Dans ses résolutions 2186 (XXI) du 13 décembre 1966, 2321 (XXII) du 15 décembre 1967 et 3122 (XXVIII) du 13 décembre 1973, l'Assemblée générale a créé l'UNCDF en lui confiant le mandat de porter assistance aux pays en développement, « d'abord et avant tout aux pays les moins avancés » d'entre eux et de les aider « dans le développement de leur économie, en complétant les sources existantes en matière d'aide à l'équipement au moyen de dons et de prêts ».

En intervenant dans les pays les moins avancés et en exploitant pleinement son mandat d'investissement et ses instruments financiers souples, l'UNCDF a pour objectif de réduire la pauvreté et de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en :

- a) Augmentant l'accès des personnes pauvres et des petites entreprises à la microfinance ;
- b) Améliorant la fourniture de services et d'infrastructures favorisant les pauvres à l'échelon local.

L'administrateur du PNUD est également directeur général de l'UNCDF. L'UNCDF rend compte au conseil d'administration du PNUD par l'intermédiaire de son directeur général.

#### b) Liquidités

Le montant des liquidités présenté dans le tableau 7 inclut les devises non convertibles suivantes (en milliers de dollars des États-Unis) ;

	2011	2010
Devises non convertibles accumulées		
<b>TOTAL</b>	<b>470</b>	<b>475</b>

#### c) Placements

La valeur comptable des placements en obligations et bons de caisse est de 40 393 millions de dollars, comme indiqué au tableau 8. L'augmentation de 40 393 millions est détaillée ci-dessous ;

Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	Achats	Maturités	Net Amortissement	Valeur comptable au 31/12/2011	Évolution (baisse)	Valeur de marché	Valeur nominale
19,254	163,944	(121,281)	(2,119)	40,513	21,259	40,393	39,560

#### d) Réserve opérationnelle

Lors de sa vingt-sixième session en 1979, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve opérationnelle égale à 20 % au moins du montant des engagements au titre des projets et du passif éventuel au titre des cautions données par l'UNCDF pour des prêts bancaires consentis à des gouvernements (à l'exclusion des engagements pris au titre des fonds d'affectation ponctuelle et de la participation aux coûts). Conformément à cette décision, le montant de la réserve opérationnelle créée en 1979 pour les ressources ordinaires est resté inchangé, soit 22,6 millions de dollars au 31 décembre 2009. Une autre réserve opérationnelle de 2 millions a été constituée pour les ressources budgétaires supplémentaires.

- e) **Contribution du PNUD aux ressources de programmes de l'UNCDF.** Le PNUD a versé 2,9 millions de dollars à l'UNCDF en 2011 (2010 : 3,1 millions, 2009 : 1 million, 2008 : 6 millions) au titre de ses ressources de programmes. Les dépenses engagées par l'UNCDF sur ces montants ont été transférées au PNUD et enregistrées dans ses programmes régionaux.

## Adresses

### SIÈGE DE L'UNCDF

UN Capital Development Fund (UNCDF)

Two UN Plaza

New York, NY 10017, USA

Tél. : +1-212-906-6565

Télécopie : +1-212-906-6479

Courriel : [info@uncdf.org](mailto:info@uncdf.org)

Site Internet : [www.uncdf.org](http://www.uncdf.org)

### BUREAU RÉGIONAL DE L'UNCDF POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

7th Floor, Block B, UN ESCAP

United Nations, Bangkok, THAILAND

Tél. : +662 288 1829

Télécopie : +662 288 3032

### BUREAU RÉGIONAL DE L'UNCDF POUR L'AFRIQUE

- **Afrique du Sud**

UNDP Regional Service Center for Eastern and Southern Africa

7 Naivasha Road, Sunninghill Private Bag X46

Johannesburg 2157, SOUTH AFRICA

Tél. : +27 11 603 5032

Télécopie : +27 11 603 5201

- **Sénégal**

Immeuble OusseynouThiam Gueye

Point E, Rue G x 4

B.P. 15702 Dakar-Fann, SENEGAL

Tél. : +221 33 869 3997

Télécopie : +221 33 869 3977

## Crédits photographiques

Page 2 : © UNCDF Bangladesh

Page 8 : © UNCDF/Ana Klincic Andrews

Page 9 : © UNCDF/Suela Krifsa

Page 13 : © UNCDF/Suela Krifsa

Page 16 : © personnel du South Sudan Microfinance Development Facility (SSMDF)

Page 20 : © UNCDF/Mary Okumu

Page 26 : © Amina Tirana

Page 29 : © Opportunity International

Page 32 : © UNCDF/María Perdomo

Page 38 : © UNCDF/Jeff Liew

Page 40 : © UNCDF/Suela Krifsa

Page 44 : © UNCDF/Suela Krifsa

Page 45: © Mereseini Senikau/PFIP (PNUD)

Rédacteur : Alessandra Heinemann

Conception : Kayley LeFaiver

Impression : Phoenix Design Aid

Imprimé sur du papier recyclé selon des techniques respectueuses de l'environnement.

Imprimé sur du papier FSC 100 % recyclé avec des encres d'origine végétale, certifié ISO 14001.

© UN Capital Development Fund 2012

L'UNCDF est l'agence d'investissement des Nations Unies pour les 48 pays les moins avancés du monde. Il crée de nouvelles opportunités pour les populations pauvres et leurs entreprises en augmentant l'accès à la microfinance et aux investissements. L'UNCDF se concentre sur l'Afrique et sur les pays les plus pauvres d'Asie, avec un engagement tout particulier auprès des pays qui émergent de conflits ou de crises. Il fournit du capital d'amorçage (subventions et prêts) et une assistance technique afin de permettre aux institutions de microfinance d'atteindre davantage de ménages pauvres et de petites entreprises, et aux collectivités locales de financer les investissements (adductions d'eau, routes de desserte, écoles, aménagements hydro-agricoles) qui amélioreront la vie des populations pauvres. Les programmes de l'UNCDF aident à autonomiser les femmes et visent à attirer des investissements plus importants du secteur privé, des gouvernements nationaux et des partenaires au développement, en vue d'un impact maximum dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement.



UN Capital Development Fund  
Two UN Plaza  
New York, NY 10017 USA  
info@uncdf.org | www.uncdf.org  
Tel: +1-212-906-6565  
Fax: +1-212-906-6479

---

*Créer de nouvelles opportunités dans les pays les plus pauvres*